



L'insoutenable liberté des oiseaux

Pierre Morency Cahier F

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCV N° 84

LES SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 AVRIL 2004

2,18\$ + TAXES = 2,50\$

## La révolution OGM n'a pas eu lieu

Après dix ans et malgré de grandes promesses, les OGM n'ont frappé que dans un champ restreint de l'agriculture. De là à parler de fiasco, il n'y a qu'un pas...

FABIEN DEGLISE  
LE DEVOIR

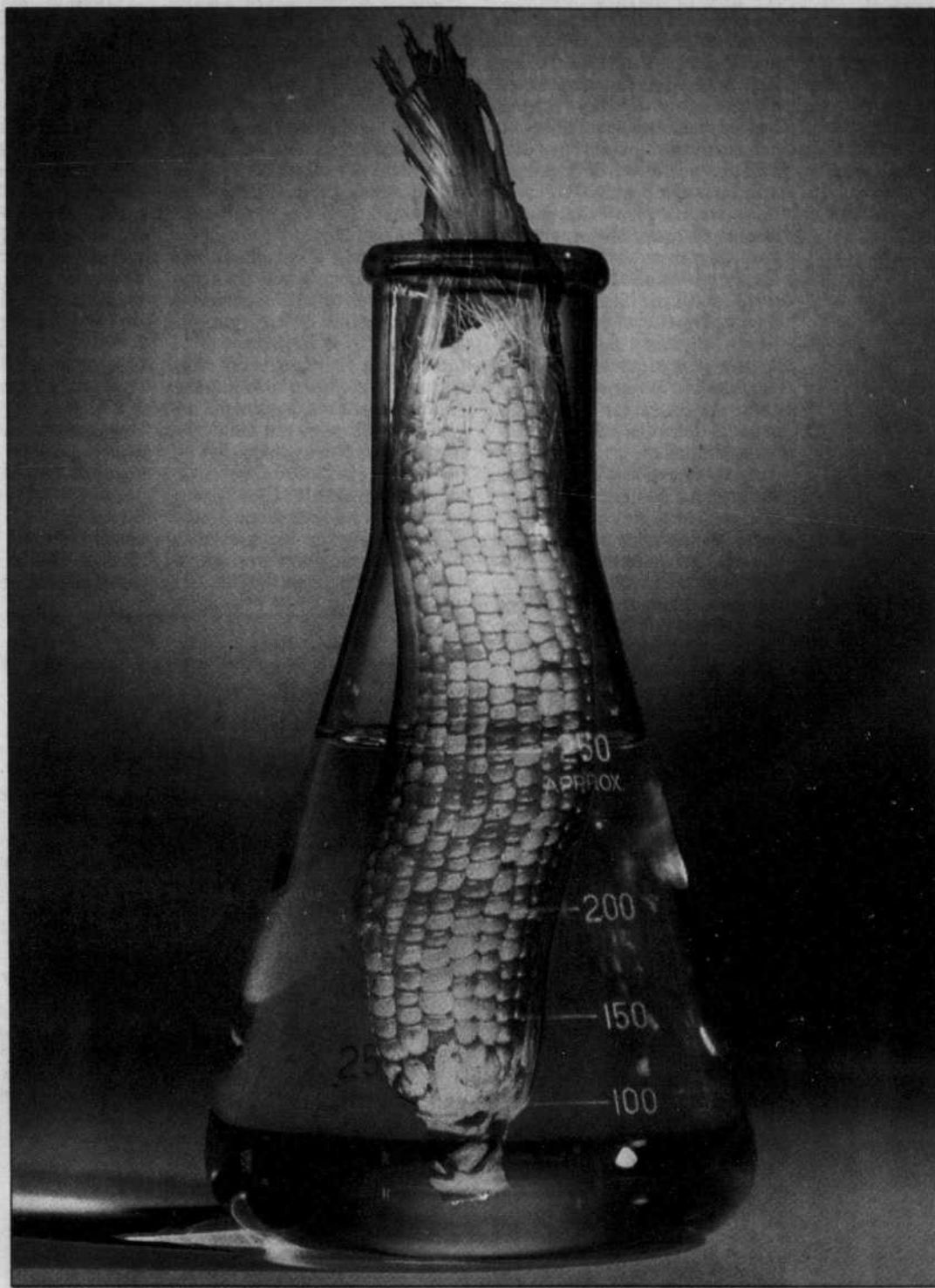
C'est une première! Une première décennie, en fait, que viennent de traverser les organismes génétiquement modifiés (OGM) dans le monde occidental. Commercialement, s'entend.

À l'heure actuelle, dix ans nous séparent de la naissance en Europe d'une petite révolution qui allait faire beaucoup de bruit: la Flavr Savr (c'est son nom), une tomate aux gènes modifiés afin de ralentir sa période de mûrissement. Dix ans aussi que le Canada a autorisé l'utilisation au pays de deux plantes issues du génie génétique: la lignée MS1 et RF1 du canola, de l'entreprise Plant Genetic Systems, et surtout le désormais célèbre GT73, un autre canola, manipulé, lui, dans les laboratoires de Monsanto pour résister au pesticide Round Up Ready, également produit par la multinationale.

Une décennie plus tard, la tomate qu'on disait mutante n'est plus de ce monde, les consommateurs n'en ayant apprécié ni la constitution ni le goût. Le canola de Monsanto, lui, est par contre toujours vivant, et il n'est plus le seul à évoluer dans l'univers pour le moins turbulent des OGM, forçant du même coup la célébration en 2004 d'un anniversaire incontournable lors duquel les espoirs et l'optimisme des uns côtoient, comme toujours, les craintes des autres.

À l'heure des bilans, le portrait est toutefois loin d'être aussi radieux que celui dépeint par les manipulateurs de gènes qui, au début des années 90, voyaient dans leurs créations le début d'une ère

VOIR PAGE A 10: OGM



## De méga à super à hôpital

Budget oblige, les projets d'hôpitaux universitaires pourraient passer de 700 à 550 lits

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Pour ne pas faire exploser les budgets imposés par Québec, les deux hôpitaux universitaires devront faire le deuil de leurs projets initiaux et se contenter de complexes universitaires de 550 lits chacun et d'un fonctionnement sur deux sites.

Tel est du moins ce qu'ont recommandé hier, après quatre mois d'étude, les deux ex-premiers ministres Brian Mulroney et Daniel Johnson, qui avaient reçu du gouvernement Charest, à l'automne 2003, le mandat d'analyser les coûts et le bien-fondé des deux projets d'hôpital universitaire à Montréal.

En clair, les commissaires affirment que les coûts des projets initiaux présentés en décembre dernier, tant par le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) que par le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), excèdent de loin la limite financière que s'était fixée le gouvernement libéral. Cette limite était de 1,1 milliard par hôpital, dont 800 millions provenant de fonds publics, 200 millions de fonds privés et 100 millions de fonds fédéraux. Or la commission estime que les coûts de réalisation

« On ne peut pas lancer deux projets de 1,1 milliard à Montréal sans contrôler les coûts »

VOIR PAGE A 10: HÔPITAUX

## Ook Chung remporte le Prix des collégiens

ISABELLE PORTER

C'est sur *Contes buté*, de l'écrivain québécois Ook Chung, que des centaines de jeunes apprentis critiques ont arrêté leur choix dans le cadre du Prix littéraire des collégiens, pour lequel étaient également en lice *La Héronnière*, de Lise Tremblay, *Adieu, Betty Crocker*, de François Gravel, *Discours de réception*, d'Yves Gosselin, et *Le Cahier noir*, de Michel Tremblay. *Le Devoir* publie ce matin, dans le cahier Livres, cinq des meilleures critiques rédigées par les participants.

« Nous voulions récompenser une œuvre qui atteint l'universel mais qui ne délaisse pas l'individu », résumait hier l'un des cégépiens, Pierre-Alexandre Paquin, lors du dévoilement du nom du gagnant, au Salon du livre de Québec.

Des représentants de 34 cégeps et collèges du

VOIR PAGE A 10: PRIX

### INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	B 5
Annonces.....	C 6	Monde.....	A 8
Avis publics... A 6		Mots croisés..	A 6
Bourse.....	C 4	Météo.....	C 7
Carrières.....	C 8	Perspectives... B 1	
Décès.....	C 6	Rencontres....	D 2
Économie.....	C 1	Société.....	B 6
Éditorial.....	B 4	Sports.....	C 10

## La peur, l'espoir... la joie

Retenu en otage depuis dix jours en Irak, Fadi Fadel est finalement libéré

ALEC CASTONGUAY  
LE DEVOIR

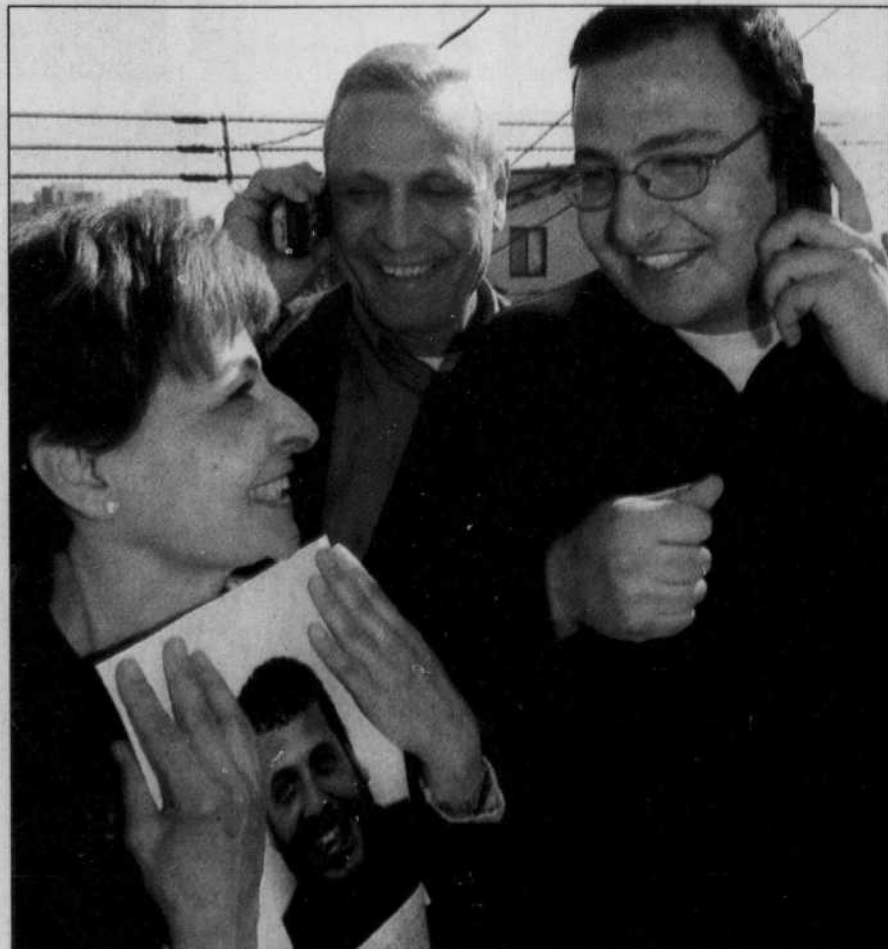
Il était 11h hier matin lorsque le téléphone a sonné chez les Fadel, à Laval. La télé était allumée, comme tout au long des dix derniers jours, diffusant sans relâche des images du désert irakien et des parcelles d'un conflit qui s'enlise. Ghayas, le frère de Fadi Fadel, tentait de dormir un peu, épuisé par le stress intense qu'inflige l'enlèvement d'un membre de sa famille et par ce satané téléphone qui faisait sursauter toute la maisonnée au moindre appel. A chaque sonnerie, la peur et l'espoir se mélangeaient dans les veines de Ghayas.

Mais hier, c'était le coup de téléphone tant espéré. Fadi Fadel, re-

tenu en otage depuis dix jours en Irak, était enfin libre. « J'essayais de faire une sieste quand j'ai entendu ma mère crier, raconte Ghayas Fadi. Elle sautait de joie, elle était très heureuse. C'était mon frère. Il nous a dit qu'il allait bien, qu'il était en bonne santé. Les ravisseurs l'ont toujours nourri. Il venait d'être libéré et se trouvait au bureau d'un chef religieux à Najaf. » Cette ville chiite au sud de Bagdad est la place forte de l'imam radical Moqtada al-Sadr, qui mène actuellement la rébellion contre la coalition dirigée par les Américains.

L'identité des coupables et les motifs de son enlèvement sont toujours dans le flou. « Nous

VOIR PAGE A 10: FADEL



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Ghayas Fadel (à droite), frère de Fadi, avec sa mère Ihsan et son père Roneida.

prenez cette carafe en découplant ce bon.

Cette superbe carafe Vinum est à vous gratuitement si vous présentez ce bon au stand *Reserve et Sélection* (stand 360), présent au Salon des vins et spiritueux de Montréal (Palais des congrès).

Bon valide jeudi 22 et vendredi 23 avril 2004 uniquement, durant le Salon.

Reserve et Sélection

Vinum design

La fromagerie HAMEL

Cette offre vous est proposée par

## • LES ACTUALITÉS •

## L'encanteur accepte les excuses de Svend Robinson

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La maison de vente aux enchères de Toronto à qui appartenait la bague dérobée par Svend Robinson ne réclamera pas d'accusations criminelles contre le député du Nouveau Parti démocratique (NPD).

«*Bien que notre client ait une politique de tolérance zéro envers toute forme de vol, FAS accepte les excuses de M. Robinson*», a indiqué hier par voie de communiqué Federal Auction Services, de Brampton.

«*À l'heure actuelle, FAS se préoccupe surtout du retour ou du paiement de l'article qui a été pris et n'a pas l'intention d'aller plus loin dans ce dossier. Ceci étant, FAS offrira son entière collaboration aux autorités policières.*»

La décision de porter des accusations contre le député du NPD est désormais entre les mains du procureur général de la Colombie-Britannique.

Jeudi, M. Robinson a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a confessé s'être livré à la po-

lice après avoir volé une bague lors d'un encan. Le parlementaire, réélu depuis 25 ans dans une circonscription de la Colombie-Britannique, a annoncé qu'il prenait un congé de maladie après avoir commis ce geste, qu'il a qualifié d'*«irrationnel»*.

M. Robinson a aussi envoyé une lettre personnelle d'excuses à Federal Auction Services, qui ne sera pas rendue publique par la compagnie. FAS a *«souhaité exprimer [à M. Robinson] sa sympathie et son inquiétude dans ce qui doit être pour lui une période difficile»*.

Selon certains spécialistes des questions judiciaires, il se peut qu'aucune accusation criminelle ne soit portée. La confession de M. Robinson, le retour de la bague et l'humiliation personnelle et professionnelle subie par le député sont autant de raisons qui pourraient dissuader le procureur de la Couronne d'aller plus loin dans ce dossier.

«*Si l'encanteur ne réclame pas d'accusation et s'ils sont satisfaits de cette confession publique, l'histoire pourrait se terminer ainsi*», a dit l'avocate Heather Perkins-McVey.

## Fraude à l'assurance maladie: la thèse d'un réseau marocain est écartée

Aucun réseau marocain visant à obtenir illégalement des cartes d'assurance maladie n'existe au Québec. La Régie de l'assurance maladie a cependant découvert une vingtaine de cas frauduleux et une cinquantaine d'autres jugés «*problématiques*» qui l'amènent à resserrer ses mesures de contrôle.

TOMMY CHOUINARD  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Il n'existe peut-être pas de réseau organisé permettant à des personnes d'origine marocaine d'obtenir une carte d'assurance maladie sans résider au Québec, mais la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) reconnaît que les mailles de son filet ne sont pas suffisamment serrées pour détecter tous les cas de fraude.

«*Nous avons constaté des lacunes. Nous comptons prendre des mesures de contrôle pour faire en sorte que seuls des gens qui sont admissibles à l'assurance maladie bénéficient de la carte*», a affirmé hier le président-directeur général de la RAMQ, Pierre Roy, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a rendu public le rapport final d'enquête sur les cartes d'assurance maladie délivrées à des non-résidents du Québec.

Après cinq mois d'investigation, l'enquêteur désigné, M<sup>e</sup> André-Gaétan Corneau, révèle que 21 personnes d'origine marocaine ont obtenu frauduleusement une carte d'assurance maladie alors qu'elles résidaient à l'extérieur du Québec. Des preuves de résidence au Québec erronées avaient été fournies. Par exemple, une même adresse de résidence avait été déclarée par 12 de ses individus. La RAMQ leur réclame un peu plus de 14 000 \$ en remboursement de soins de santé. Neuf des 21 personnes ont déjà re-

mis leur carte d'assurance maladie à la RAMQ.

«*Vingt et un cas de fraude, ce n'est pas très significatif*», a déclaré Pierre Roy. Or l'enquête de la RAMQ se limitait aux allégations publiées dans *La Presse*, en novembre dernier, concernant des fraudes commises par des Marocains. Quelque 1100 dossiers ont été scrutés et 300 personnes ont été interrogées dans le cadre de cette enquête. Toutefois, 140 000 nouvelles inscriptions sont reçues chaque année par la RAMQ, dont 400 sont dirigées vers sa Direction des enquêtes.

Une des 49 dénonciations examinées par les enquêteurs a permis de relever que 17 techniciens en aéronautique de la compagnie aérienne Royal Air Maroc et 37 membres de leur famille ont obtenu une carte d'assurance maladie en fournissant les documents nécessaires. Or elles ont été déclarées inadmissibles puisqu'elles ne se sont pas établies au Québec de façon permanente. Ces 54 personnes sont retournées au Maroc après un séjour de quelques mois au Québec, une durée trop courte pour que la carte soit valide. Les

54 personnes ont consommé au total des soins de santé pour 253,29 \$. La RAMQ leur réclame la carte — 19 d'entre elles ont obtenu jusqu'à maintenant — et le remboursement des services. «*Elles ont eu une carte d'assurance maladie qu'elles auraient dû en principe nous retourner au moment de quitter le pays, ce qu'elles n'ont pas fait. On n'associe pas ce phénomène à un cas de fraude*», a dit Pierre Roy.

Quoique les 17 techniciens concernés étaient tous à l'emploi de Royal Air Maroc, la RAMQ assure qu'il n'existe aucune filière marocaine et qu'il n'y a pas eu collusion avec l'employeur pour avoir accès à l'assurance maladie. Ni les 43 hauts dirigeants et gestionnaires de Royal Air Maroc ni les 74 employés de soutien administratif travaillant au siège social de Casablanca ne sont titulaires d'une carte. Les employés de la compagnie qui en détiennent une résident bel et bien au Québec.

Les irrégularités révélées par l'enquête amènent la RAMQ à examiner une série de nouvelles mesures de contrôle. Elle étudie la possibilité de modifier la liste de documents officiels exigés pour établir l'admissibilité d'une personne et de développer de nouvelles mesures pour détecter plus effica-



cement le nombre de personnes résidant à la même adresse ainsi que les séjours de plus de 183 jours à l'extérieur du Québec au cours d'une même année. Pour le moment, elle a embauché six enquêteurs permanents supplémentaires, ce qui porte à 18 les effectifs de sa Direction des enquêtes.

Si cette enquête est terminée, le dossier n'est pas clos pour autant. Les lacunes révélées par l'enquête posent de sérieuses questions de sécurité. Des personnes

peuvent en outre se servir d'une carte d'assurance maladie pour obtenir la citoyenneté canadienne, puisqu'il s'agit d'une des deux pièces d'identité nécessaires (en plus d'un certificat d'Immigration Canada).

«*Je n'ai pas pu dégager de conclusions selon lesquelles la carte d'assurance maladie était d'abord demandée pour avoir un*

*autre statut. Tout est possible, mais je ne peux pas le confirmer*», a déclaré André-Gaétan Corneau. Il a cependant cru bon de renvoyer au ministère fédéral des Affaires étrangères et à la Gendarmerie royale du Canada deux cas qui ont été portés à son attention. «*Ne demandez pas à la Régie de faire une enquête de sécurité nationale sur certains ressortissants. C'est au-delà de notre responsabilité*», a ajouté Pierre Roy.

Les lacunes  
révélées  
par l'enquête  
posent  
de sérieuses  
questions  
de sécuritéL'EXPIÉRIENCE  
DE LA  
PRATIQUEMBA pour cadres  
en exercice  
Offert à Longueuil

Vous vous dirigez vers un poste de haute direction...

Vous planifiez investir dans un MBA, mais pas n'importe lequel...

...le MBA pour cadres offert à Longueuil par l'Université de Sherbrooke!

## Chef de file depuis 36 ans

- Une journée par semaine en alternance les vendredis et les samedis
- Dans un milieu stimulant, avec des collègues d'expérience et une application intégrée du travail en équipe
- Au Campus de Longueuil (Complexe Saint-Charles), à deux pas du métro Longueuil-Université-de-Sherbrooke

UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKEDate limite d'admission :  
30 avril

Renseignements

(819) 821-7333  
1 800 267-UdeS

MBA@adm.USherbrooke.ca

Coccoli  
chez

Deslongchamps

1007, rue LAURIER ouest,  
Outremont  
Tél.: 274-2442

## EN BREF

Monia Mazigh élue  
candidate néo-démocrate

(PC) — Monia Mazigh, la femme d'un Canadien détenu en Syrie parce qu'il était soupçonné d'activités terroristes, sera candidate du Nouveau Parti démocratique aux prochaines élections fédérales. Mme Mazigh s'est retrouvée sous les projecteurs alors qu'elle tentait de faire libérer son mari Maher Arar, qui était détenu en Syrie. Elle a remporté cette se-

maine l'investiture néo-démocrate dans la circonscription d'Ottawa-Sud, où a été élu l'ancien ministre John Manley aux élections de 2000. Mme Mazigh affrontera le candidat libéral David McGuinty, frère de Dalton McGuinty, le premier ministre de l'Ontario. Elle s'est engagée à travailler pour améliorer le sort des immigrants au Canada. «*Le chômage frappe quatre fois plus les immigrants que le reste de la population*», a-t-elle déploré, assurant qu'elle fera tout pour changer cette situation. Mme Mazigh, une musulmane pratiquante, est d'origine tunisienne.

Prenons  
position  
pour l'UQAM

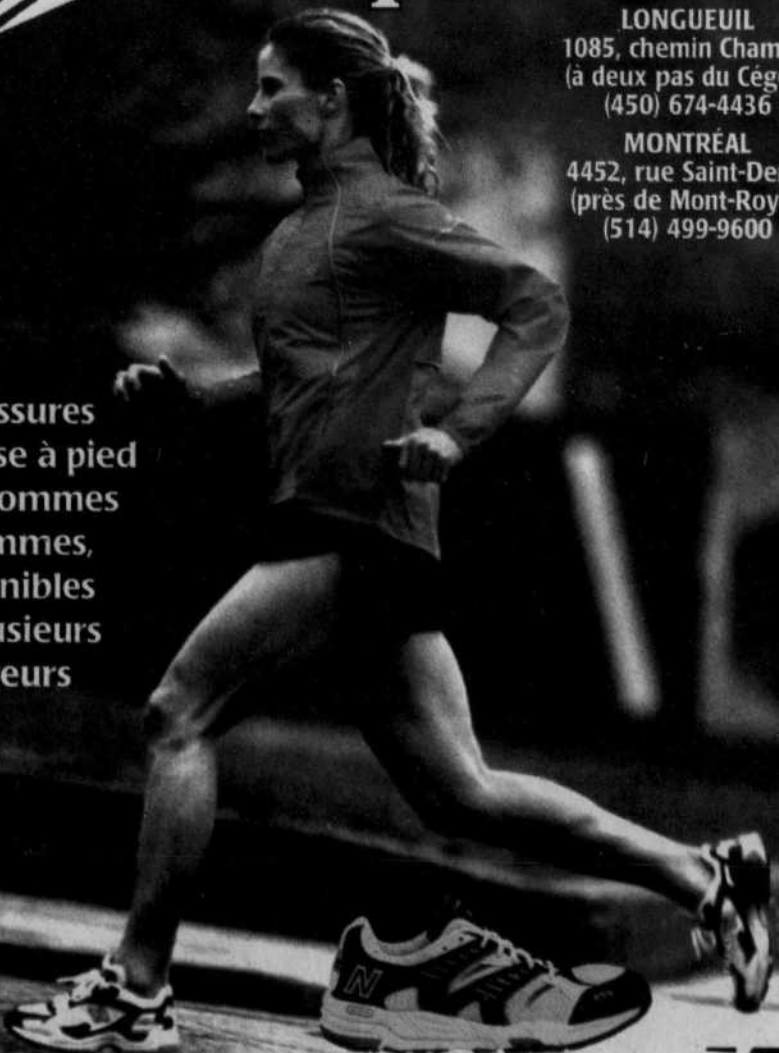
Réal Raymond  
(UQAM, M.B.A. 86)  
Président de la campagne  
majeure de développement  
Président et chef de la direction  
Banque Nationale du Canada

Depuis 35 ans, l'UQAM investit dans notre principale richesse sociale : le talent et l'éducation. Parce que les plus grands créateurs, les chercheurs et les chefs de file en devenir sont partout autour de nous, prenons position pour contribuer à l'avancement de la société. Diplômés et partenaires, appuyons la campagne majeure de développement de l'UQAM.

Pour contribuer à l'avancement de la société, visitez :  
www.uqam.ca/prenezposition

UQAM  
Prenez position

## Boutique Courir

LONGUEUIL  
1085, chemin Chambly  
(à deux pas du Cégep)  
(450) 674-4436MONTREAL  
4452, rue Saint-Denis  
(près de Mont-Royal)  
(514) 499-9600Chaussures  
de course à pied  
pour hommes  
et femmes,  
disponibles  
en plusieurs  
largeurs

new balance



PERSPECTIVES

## Course à la clientèle: tous perdants!

La courtoisie de l'éducation s'étiole et s'effiloche. À chacun des coins, quelqu'un pour tirer de son côté, au risque de déchirer la toile. Sommes-nous à ce point en mal d'élèves et de menue monnaie que l'on cultive une obsession comptable qui nous mène à inventorier les têtes d'élèves, de cégépiens et d'étudiants? Dans ma cour, ce petit apprenti, et qu'on me glisse la fortune qui vient avec!

Les cégépiens ont dévoilé cette semaine un plan de match destiné à revampier le réseau collégial. Pour continuer à faire voguer le navire, ils songent à un imposant ménage de printemps. Et vogue la poussière! Abaisser les exigences de diplomation? Pourquoi pas? Modérer les programmes cégépiens par cégépiens? Et si c'était possible? Unir formation professionnelle et technique et créer de nouveaux diplômes pour récompenser un, deux, trois ou quatre ans de formation? Ça se peut!

La terre collégiale a peut-être tremblé à l'annonce de ces intentions, mais l'onde de choc s'inscrit dans une turbulence qui emporte l'ensemble du réseau de l'éducation, de l'air candide des bouts de chou de la prématernelle jusqu'à l'allure appliquée de nos futurs bacheliers. La course aux «clients», nouveau mot à la mode, commence dans les cours de récréation des écoles de quartier et se poursuit jusque dans les tours de nos universités.

Pendant que les couloirs des hôpitaux québécois pullulent d'anciens élèves devenus patients — un autre type de clientèle! —, nos écoles suivent une courbe démographique pointant vers le bas, taux de natalité oblige. Si la santé a droit à un graphique ascendant, l'éducation, elle, goûte plutôt à une descente aux enfers. À compter de l'an prochain, les prévisions de fréquentation des écoles primaires et secondaires ne cesseront de chuter, passant de 940 620 disciples en 2005 à 808 881 en 2017. Au collège, une remontée de courte durée jusqu'en 2009 sera suivie d'un effondrement des inscriptions jusqu'en 2012, et les régions godailleront davantage à la saignée appréhendée.

Avec la raréfaction de la clientèle et l'urgence financière gouvernementale en prime, nos écoles, cégépiens et universités sont devenus fous de leurs clients. Alimentés par un système de financement qui repose uniquement sur la «tête de pipe», ils s'arrachent tous les élèves, ce qui explique peut-être qu'on voit naître ainsi autant d'idées hardies pour repenser le réseau.

Flairant la catastrophe économique et le manque criant de ressources, les commissions scolaires ont jeté un premier pavé dans la

mare à l'automne en suggérant une audacieuse mutation: l'élimination du collégial, en le transformant en une sixième secondaire et une quatrième année d'université. En prime: des collèges d'enseignement professionnel et technique. La clé: que l'opération entière — et le financement qui l'accompagne — soit sous la gouverne des commissions scolaires.

On a vu cette semaine une proposition presque identique émaner des collèges: qu'on marie le secondaire professionnel au collégial technique et qu'on arrime mieux le collégial préuniversitaire à sa voisine d'en haut, l'université. Mais de grâce, qu'on transfère cette responsabilité aux cégépiens — avec le financement qui l'accompagne...

À cet égard, les universités ne portent pas non plus l'aurole: ne les voit-on pas publiciser tranquillement l'expérience de l'université pour une certaine clientèle dépourvue de diplôme d'études collégiales? Ne voient-elles pas des clients possibles du côté de la formation continue offerte par les cégépiens?

Autonomes en vertu de la loi qui les constitue, les universités ont même franchi une autre étape dans ce marathon du client-école: désormais, c'est à l'intérieur même du réseau universitaire qu'on les voit s'arracher les bonnes têtes... de pipe. Université de Montréal à Laval, Université Laval à Montréal, UQAM à Mascouche et Université de Sherbrooke à Longueuil, elles déploient tous leurs charmes publicitaires pour séduire le plus vaste bassin d'étudiants potentiels.

Le phénomène a même contaminé nos bonnes vieilles écoles de quartier primaires, qui multiplient les volets particuliers et les tendances littérature, danse, arts plastiques ou sciences, en plus de déployer la carte internationale, pour attirer dans leur cour les meilleurs petits soldats.

Est-ce à cet écartèlement de clientèle que les cégépiens aspirent en revendiquant un passeport pour l'autonomie? Parents et élèves, déjà entraînés malgré eux dans ce marathon du meilleur et du mieux, perdront bientôt de vue l'essentiel, comme le réseau est entraîné à le faire: le plaisir de l'école et la quête de la réussite plutôt que la «consommation» d'une formation par un «client» élève. À cette course, les gagnants sont rares.



Marie-Andrée Chouinard

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

## Hydro-Québec a sous-évalué les besoins énergétiques du Québec

La Régie de l'énergie se demande pourquoi les chiffres soumis par Hydro-Québec l'automne dernier sur l'état des réserves énergétiques du Québec diffèrent de ceux rendus publics par la société d'État en février lorsqu'elle a voulu justifier le Suroît. La réponse est tombée hier: une erreur importante dans les prévisions des besoins du Québec.

LOUIS-GILLES FRANÇEUR  
LE DEVOIR

Il manquait en février dernier 6,5 TWh aux réserves anticipées d'électricité du Québec, soit exactement la production qu'Hydro-Québec souhaite obtenir du Suroît annuellement. Ce déficit par rapport aux prévisions est le résultat d'une erreur d'autant plus importante qu'elle couvre une période aussi limitée que quatre mois, soit du début d'octobre au début de février dernier.

C'est ce qui ressort des documents déposés hier par la société d'État auprès de la Régie de l'énergie à la suite d'une demande de dernière minute adressée cette semaine par l'organisme régulateur.

Pour avoir une idée de l'importance de cette erreur qui couvre quatre mois, on se rappellera que les prévisionnistes d'Hydro-Québec racontaient devant la Régie de l'énergie, le 10 mars dernier, que la demande en électricité pour l'ensemble du Québec avait bondi de 7,1 TWh de 2002 à 2003, une hausse qu'ils jugeaient exceptionnelle. Le Québec de-

vrait consommer cette année quelque 165 TWh.

Dans ses «explications» sur cet écart, Hydro reconnaît avoir sous-évalué les besoins du Québec de 2,1 TWh en octobre, novembre et décembre. L'erreur est encore plus importante pour le mois de janvier car, dans les faits, la consommation effective a dépassé de 2,4 TWh les prévisions faites par la société d'État dans sa gestion de la réserve d'électricité du Québec. Même dans ce contexte de demande croissante, Hydro n'a pas hésité à réduire la production de sa centrale de Tracy de 2,5 TWh. En raison des émissions de cette centrale au mazout, Hydro va ramener aux seules périodes de pointe et au déficit d'eau dans ses barrages le fonctionnement de cette centrale.

Mais ce qui surprend dans le document divulgué hier par Hydro-Québec, c'est que la surveillance des réserves d'électricité de la province par la Régie de l'énergie se base sur un rapport d'une seule page, gardé confidentiel jusqu'à hier. Hydro-Québec se contente d'y décrire factuellement l'état et les prévisions relatives à ses réserves sans donner de dé-

tails sur ses stratégies de gestion par complexe hydroélectrique ou par filière énergétique, ce qui permettrait de valider ses affirmations ou de déceler les faiblesses de ses stratégies.

C'est le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCRE) qui a demandé à Hydro-Québec, dans le cadre de l'examen du Suroît, de déposer les bilans qu'elle avait soumis à la Régie de l'énergie sur sa gestion des réserves provinciales.

Son porte-parole, Jean Lacroix, se disait particulièrement surpris du peu de données dont s'est contentée la Régie pour une tâche aussi critique, qui place Hydro-Québec en situation de pénurie appréhendée «qu'elle a fabriquée jusqu'à un certain point en coupant notamment la production de Tracy et, surtout, en ne tenant pas compte du rapport des experts américains Biggerstaff, Dodge et Mittelsdtadt — un rapport que les groupes réclamaient depuis 1998 et qui a soudainement été rendu public par la Régie jeudi — dans lequel ils disaient qu'une réserve énergétique suffisante pour faire face à deux années de sécheresse consecutive était insuffisante. Ils recommandaient une réserve minimale de quatre ans, dont deux années complètes en réserves en eau bien réelle, emmagasinée derrière les barrages. On constate aujourd'hui que la Régie n'a pas non plus suivi le conseil de ces experts, ce qui

aurait donné au Québec le temps de faire face, par des projets moins polluants que le Suroît, à un éventuel besoin imprévu d'électricité.

Jean Lacroix ajoute que «la gestion de la réserve d'énergie électrique du Québec est déficiente sous un autre rapport: elle anticipe des années de faible hydraulicité mais elle ne tient pas compte des hausses abruptes de la demande comme en 2003 et l'hiver dernier. Les deux facteurs peuvent se conjuguer et nous faire descendre en bas du seuil de sécurité. Il est beaucoup plus sûr d'avoir, comme on le faisait avant, de l'eau en réserve dans les barrages plutôt que de compter sur la capacité de production de nos voisins, dont rien ne nous assure qu'ils seront toujours disponibles quand nous en aurons besoin».

Par ailleurs, on apprend dans les réponses fournies hier par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) aux différents groupes inscrits à l'audience du Suroît que les scénarios de prévisions de la demande du Québec n'intègrent pas une éventuelle politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le ministère ajoute dans une autre réponse que le Québec ne négocie absolument pas avec Ottawa quelque entente que ce soit sur l'application ici du protocole de Kyoto et qu'il s'entend à un rôle d'observateur passif tout en tentant d'obtenir un maximum de crédits pour la production d'hydroélectricité.

## Une coalition s'oppose à l'autonomie des cégépiens

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Les orientations présentées par la Fédération des cégépiens ne séduisent pas du tout la Coalition-cégépiens, qui voit dans l'autonomie réclamée à grands cris par la partie patronale une menace à la viabilité même du réseau entier, à l'égalité des chances et à la démocratisation de l'éducation collégiale.

Le regroupement, composé d'associations de parents des cégépiens, de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), de même que des syndicats d'enseignants, de professionnels et de personnel de soutien, rejette en bloc les orientations présentées jeudi par le président de la Fédération des cégépiens, Gaëtan Boucher, lesquelles sont destinées à alimenter la réflexion en vue du forum de juin sur l'avenir de l'enseignement collégial.

La Fédération autonome du collégial (FAC), l'un des trois syndi-

cats d'enseignants du réseau, aussi membre de la coalition, s'est dite «consternée» par le contenu du cahier d'orientations de la Fédération des cégépiens, qui prône une autonomie à la manière des universités pour le réseau en entier.

«En plus de présenter un cahier de propositions chargé de contradictions et d'incohérences, cette fédération patronale se soustrait complètement à sa responsabilité de défendre un réseau de grande qualité, accessible à tous sur l'ensemble du territoire», a déclaré Alain Dion, le président de la FAC.

Rappelons que les orientations présentées jeudi, et qui sont soumises à la consultation jusqu'au début de mai dans l'ensemble des 48 collèges du Québec, suggèrent de transférer aux cégépiens

la responsabilité du contenu des programmes, des conditions d'admission, de la gestion de la tâche des enseignants et de la remise des diplômes.

Elles proposent aussi un assouplissement des conditions d'obtention du DEC, jugé plus difficile à obtenir ici qu'ailleurs en Amérique du Nord. La Fédération des cégépiens identifie quelques «obstacles» sur la route du diplôme, tels que l'imposition d'une épreuve ministérielle de langue et littérature, l'obligation d'une moyenne de 60 % dans tous les cours et la réussite d'une épreuve synthèse de programme.

«La FAC déplore fortement les orientations décentralisatrices contenues dans ce document, lesquelles amèneraient les cégépiens à de-

venir de petites unités autonomes, isolées les unes des autres et confinées à une seule réalité régionale, transformant ainsi chacun de ces établissements en de petits ghettos reliés sur eux-mêmes», poursuit le syndicat, qui compte quelque 4000 membres.

La Coalition-cégépiens réitère quant à elle sa croyance en un «réseau des cégépiens public et gratuit, distinct des ordres d'enseignement du secondaire et universitaire, sur l'ensemble du territoire québécois», offrant le préuniversitaire et le technique, «soudés par une même formation générale».

Le groupe promet en outre une rencontre de l'ensemble de ses composantes en mai en vue du forum du printemps et de «la mobilisation de l'automne».

## Ils plaident notre excellence à travers la leur

### SECTION DE DROIT CIVIL

#### NOS ANCIENS ET NOS ANCIENNES AU CANADA ET DANS LE MONDE

Marcel Beaudry, président de la Commission de la capitale nationale • L'honorable Gérard-A. Beaudoin, sénateur • Luc A. Despins, Milbank, Tweed, Hadley & McCloy, New York • Yves Ducharme, maire de Gatineau • Alain Gourd, vice-président de Bell Globemedia • Anita Jane Kamenz, département juridique, Coca-Cola, Atlanta • Jean-Paul L'Allier, maire de Québec • Gerald Lebovits, juge à la Civil Court de la ville de New York • Denis Paradis, ministre d'État (Institutions financières), gouvernement du Canada • Benoit Pelletier, ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes et des Affaires autochtones du Québec • Anne F. Roland, registraire de la Cour suprême du Canada • Yves Séguin, ministre des Finances du Québec • Paul Tellier, président-directeur général de Bombardier • Gérard Tremblay, maire de Montréal • Louise Turpin, juge à la Cour du Québec.

### SECTION DE COMMON LAW

#### MEMBRES INTRONISÉS DANS LA SOCIÉTÉ HONORIFIQUE EN 2003

David W. Scott (LL.B. 1960, D.U. 2001), coprésident, Borden Ladner Gervais, s.r.l. • L'honorable James B. Chadwick (LL.B. 1962), juge à la retraite, Cour supérieure de justice (Région de l'Est) • L'honorable Allan Rock (LL.B. 1971), ancien ministre de l'Industrie • Sheila R. Block (LL.B. 1972), associée, Torys, s.r.l. • Gabriel Tsampalieros (LL.B. 1973), président et chef de la direction, Les Entreprises Cara Limitée • L'honorable Louise V. Charron (LL.B. 1975), juge, Cour d'appel de l'Ontario • Peggy Mason (LL.B. 1975), ancienne ambassadrice au désarmement du Canada • Shirley E. Greenberg (LL.B. 1976, D.U. 2003), avocate retraitée, féministe, activiste et philanthrope • L'honorable John Manley (LL.B. 1976, D.U. 1998), ancien vice-premier ministre et ministre des Finances • Margaret Bloodworth (LL.B. 1977), ancienne sous-ministre de la Défense nationale • L'honorable Michel Bastarache (LL.B. 1978, D.U. 1998), juge, Cour suprême du Canada • L'honorable Alban Garon (LL.B. 1980), juge en chef, Cour canadienne de l'impôt • Jay S. Hennick (LL.B. 1981), fondateur, président et président-directeur général de la société FirstService • Camille Nelson (LL.B. 1994), professeure adjointe, Faculté de droit, Saint Louis University • L'honorable Paul Okalik (LL.B. 1997), premier ministre du Nunavut, ministre de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales, ministre responsable des Affaires autochtones, ministre de la Justice

L'EXPIÉRIENCE

DE LA PRATIQUE

### Choisir l'Université de Sherbrooke pour devenir spécialiste en gestion du développement durable

Le concept de développement durable a bouleversé nos façons de faire et propose de nouveaux défis au gestionnaire. Soyez parmi les premiers spécialistes de la gestion du développement durable habilités à résoudre des problèmes spécifiques de gestion en intégrant le développement durable.

Pourquoi la maîtrise en administration avec cheminement en développement durable ?

- Durée d'un an
- Formation internationale, intégrant les réalités nord-américaine et européenne
- Formation en alternance à Sherbrooke et à Tours en France
- Professeurs dévoués et accessibles
- Pour ceux et celles qui détiennent une formation de premier cycle en administration

Renseignez-vous :  
www.USherbrooke.ca/adm/programmes/cycle2/madm

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Université d'Ottawa  
University of Ottawa  
L'Université canadienne

www.uottawa.ca

• LES ACTUALITÉS •

RELATIONS DE TRAVAIL

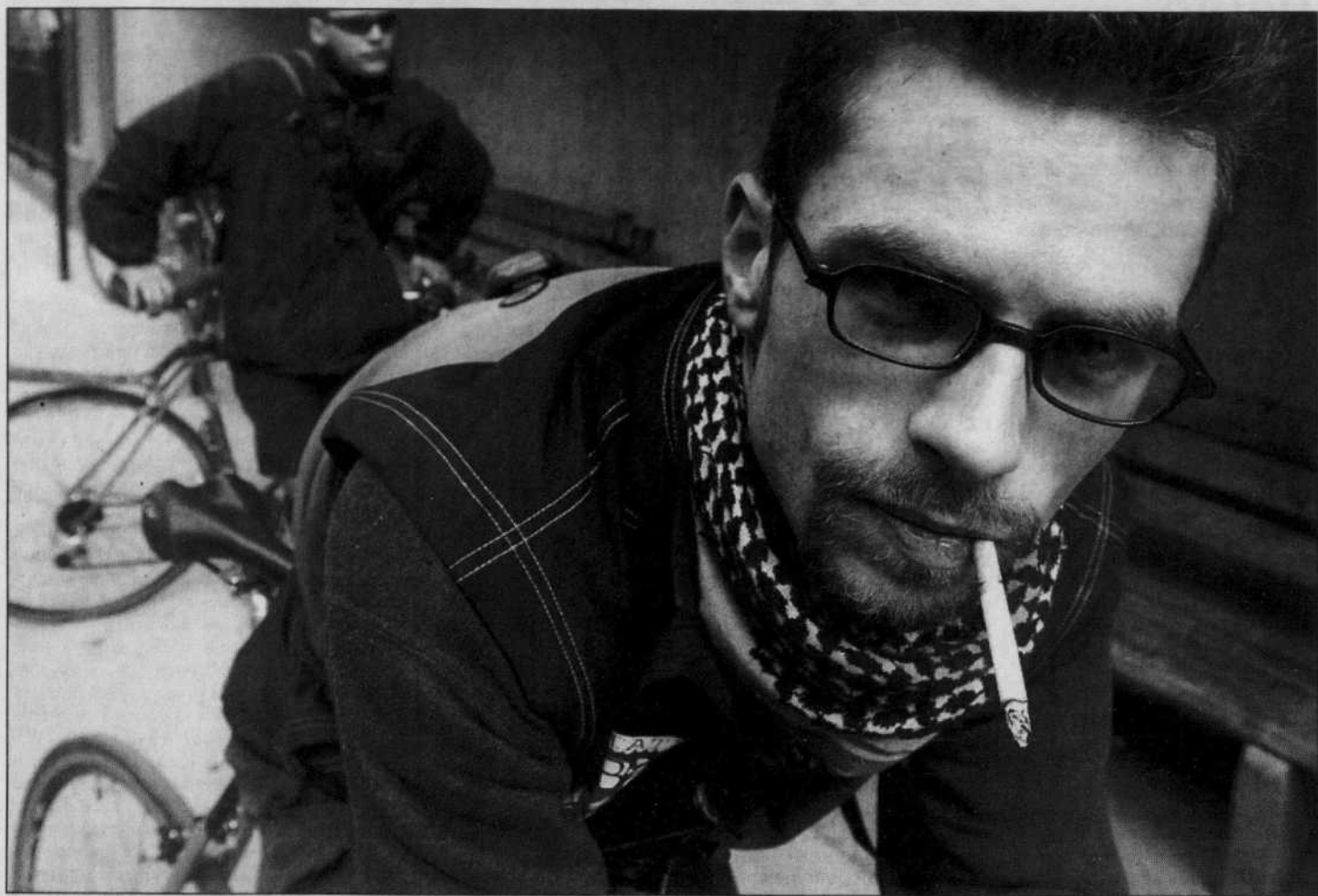
# En fin de course

## La tentative de syndicalisation des messagers connaîtra son dénouement bientôt

ANTOINE ROBITAILLE  
LE DEVOIR

Les efforts de Nicolas Dalicieux visant à fonder un syndicat des messagers à vélo de Montréal vont peut-être déboucher bientôt. Avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes (STTP), affilié à la FTQ, Dalicieux, président de l'Association des messagers à bicyclette de Montréal (AMBM), a en effet déposé le 22 mars dernier une demande en accréditation devant le Commissaire du travail pour représenter plus de 175 employés de cinq entreprises parmi les plus importantes dans l'île de Montréal, qui en compte plus de 50: Courrier-Com, Courrier Rapide, Messagex, Sylco et QA/Transor. Sophie Cunningham, une organisatrice de la FTQ qui a travaillé à ce dossier, affirme que la «campagne de syndicalisation se poursuit dans d'autres compagnies», notamment une des plus importantes, IntelCom. Pour les cinq premières entreprises visées, on attend une réponse le mois prochain. «Et on travaille maintenant avec le STTP pour étendre la syndicalisation à l'ensemble du Canada», dit Dalicieux.

Les conditions de travail de ces messagers, qu'on dirait souvent tout droit sortis des films *Mad Max*, sont plutôt difficiles. Les risques sont grands: en septembre 2002, un messager a même été tué à Montréal. De



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Nicolas Dalicieux se déplace à vélo, mais plus pour le travail, puisque plus personne ne l'embauche comme messager.

plus, «les prix n'ont presque pas augmenté depuis 15 ans», dit une

cycliste de longue date qui a préféré qu'on taise son nom. «La

moyenne des revenus est en bas du salaire minimum», soutient Dali-

cieux, qui a été à l'emploi du STTP pendant quelques semaines, jusqu'au dépôt de la requête. Il précise que les cyclistes sont payés à la commission, souvent aussi peu que 2 \$ par course. Quelques-uns parmi les mieux payés réussiraient tout de même à gagner près de 50 000 \$ en une année. Les messagers se plaignent au reste d'être totalement à la merci de l'arbitraire du répartiteur, de n'avoir aucun congé payé ou de maladie, aucune assurance emploi, et encore moins de sécurité d'emploi. Travailleurs autonomes... et pauvres, quoi.

**Quatre conditions**  
Selon Nicolas Dalicieux, les messagers sont en fait de «faux travailleurs autonomes, comme il y en a de plus en plus». Et c'est ce que le STTP a fait valoir devant le Commissaire du travail. Pour être de vrais travailleurs autonomes, quatre conditions devraient être remplies: être à «100 % décideur de ses moyens de production», fixer les prix et l'horaire de travail. Ils

n'auraient aucun lien de subordination avec la personne qui leur donne le travail. Or, comme l'illustre bien Dalicieux, ce n'est pas le cas des messagers à vélo: «On n'est pas comme des plombiers ou des électriciens, qui fixent leurs prix et leurs conditions.»

**Patrons**

Les patrons estiment au contraire que les messagers sont des sous-traitants: «ils sont libres de travailler pour d'autres», fait valoir Peter Hansen, président de QA/Transor. Le taux de roulement est très élevé: «Depuis janvier, environ 40 messagers sont entrés et sortis de notre compagnie.» Selon Hansen, les bons messagers à vélo, rapides et efficaces, peuvent gagner jusqu'à 1500 \$ aux deux semaines. Mais de l'avis de tous les messagers interrogés, un tel montant est extrêmement difficile à générer.

Nicolas Dalicieux dit être victime de représailles de la part des patrons de cette industrie, qui ne lui donnent plus de travail. Malgré le chômage — sans prestations — et malgré le fait qu'il a «deux mois de loyer en retard», il ne semble pas malheureux pour autant puisqu'il est confiant d'atteindre son objectif: instaurer quelques règles dans ce métier de fous du vélo. Peter Hansen, qui a déjà employé Nicolas Dalicieux, rejette la théorie selon laquelle ce dernier est mis à l'écart du métier en raison de ses activités syndicales et se défend en ces termes: «C'est totalement faux. Il ne travaillait pas assez souvent, c'est tout. Le répartiteur ne lui faisait plus confiance parce qu'il ne se présentait pas souvent au travail. Aussi, je sais que 90 % de mes autres cyclistes ont aussi accepté de signer la requête et je ne les désavantage aucunement.»

**Voiture contre vélo**

Par ailleurs, bien que l'accréditation ait été demandée pour «tous les messagers à vélo et les messagers motorisés», il semble que la culture et les perceptions dans un groupe et dans l'autre soient très différentes. Les messagers motorisés joints par *Le Devoir* se sont montrés farouchement opposés à la syndicalisation. «Moi, je ne veux pas perdre ma liberté», affirme Bob Kearns, qui souligne que les messagers en voiture peuvent plus facilement travailler pour plusieurs entreprises. Un autre messager en voiture, François Thivierge, affirme ceci: «Les messagers à bicyclette, ce sont des marginaux. C'est mon opinion. Moi, je ne suis pas un socialiste, je ne veux pas de syndicat qui va faire baisser mon salaire.» M. Thivierge exprime une crainte couramment entendue: la syndicalisation bouleverserait les rapports entre les employés et les patrons; les prix grimperaient, mais pas les revenus des employés, puisque plusieurs entreprises feraient faillite. Pour M. Kearns, les messagers à vélo sont des «chialeurs» puisqu'ils peuvent selon lui obtenir «de bons salaires, parfois même plus que les gars en auto», alors qu'ils ont peu de dépenses. «Moi, il faut que je paie mon auto, mon essence, mes assurances.» Mais Sophie Cunningham, de la FTQ, répond que les messagers à vélo dépensent tout de même de bonnes sommes chaque année pour entretenir et réparer leur outil de travail: leur vélo. «Par exemple, ils doivent le nettoyer à la fin de la journée, et ça, c'est du temps non rémunéré», note-t-elle.

Comment expliquer la différence de culture entre des messagers qu'on cherche à syndiquer ensemble? Selon Peter Hansen, les messagers en automobile sont des individualistes. Les cyclistes, eux, ont plus de chances de socialiser: ils ont leur publication mensuelle, *Le Messager de Montréal*, et se sont donné un endroit de rencontre, la Place Ville-Marie, au cœur du centre-ville, leur «territoire de chasse», où ils viennent se reposer et discuter de tout et de rien. Entre autres, depuis un an, de syndicalisation.

**FROMAGER AFFINEUR**

4 fromages québécois de grande qualité sont à l'honneur pendant ce mois d'avril.

D'IBERVILLE, LARACAM, ALLÉGRETO ET TOMME DE PLAISIR

Nous sommes fiers de présenter ces produits du terroir, et heureux de vous faire gagner des cadeaux!

(514) 272 1161  
Marché Jean-Talon, plateau Mont-Royal, rue Sherbrooke E., Repentigny.

**La fromagerie HAMEL**  
www.fromageriehamel.com

**La rando ou le vélo, un plus à vos vacances**

**Accompagnés ou en liberté**

St-Jacques de Compostelle, Périgord, Bourgogne, Provence, Pyrénées, Irlande, Autriche, Italie, Hollande, etc.

Grand Canyon - Moab, départs groupe : 22 mai, 25 sept. et 16 oct.

Pour en savoir plus, présentation à Montréal : Grand Canyon, le mercredi 21 avril à 18h. RSVP : 514-939-9999 1 888 713-3311

On demande la brochure...  
Ekilib  
Maison de France

**NOUVELLE COLLECTION PRINTEMPS/ÉTÉ 2004**

**DOUCE DOUCE**  
**D-ANNA UOMO**

**Pour Elle**  
277, av. Laurier O. 270-6154  
Centre de Commerce Mondial 844-9125

**Pour Lui**  
Centre de Commerce Mondial 281-7999  
5107, av. du Parc 277-7558

Exclusif dans Québec Science de mai 2004, en kiosque Ce 23 avril

**DOSSIER CHOC**  
**LE LAC SAINT-PIERRE EN PÉRIL**  
Cet écosystème unique risque de disparaître d'ici quelques décennies.

Également disponible au service des abonnements au (514) 875-4444 ou à [www.cybersciences.com/abonnement](http://www.cybersciences.com/abonnement)

**Québec Science**  
www.cybersciences.com

**AUSSI** > Des chirurgies avant la naissance pour sauver des bébés > L'Empress of Ireland : le naufrage oublié > Un grand secret de l'Univers au fond d'une mine à Sudbury



# PLACE AUX CITOYENS

## FORUMS EN RÉGION

# VOTRE VOIX POUR L'AVENIR

## C'est l'occasion de vous exprimer.

Avec les forums *Place aux citoyens*, le gouvernement du Québec, en partenariat avec les conférences régionales des élus, vous invite à partager vos espoirs et vos questionnements quant aux enjeux majeurs qui marqueront les prochaines décennies. Cette vaste discussion avec la population portera sur les solutions applicables à quatre grands thèmes reliés au vieillissement de la population et à l'état des finances publiques :

- Santé et services sociaux
- Éducation, formation et emploi
- Développement économique, régional et durable
- Famille et développement social

## Inscrivez-vous dès **MAINTENANT !**

Une sélection aléatoire sera effectuée.\*

[www.briller.gouv.qc.ca](http://www.briller.gouv.qc.ca)

ou

Communication-Québec

Du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 20 h

**1 800 363-1363**

Date limite pour toutes les régions du Québec :

**30 avril 2004 inclusivement**

## Calendrier des forums en région

Abitibi-Témiscamingue Val-d'Or	5 juin	Côte-Nord Sept-Îles	13 juin	Laval Laval	15 mai	Montréal Montréal	11 sept.
Bas-Saint-Laurent Rivière-du-Loup	12 juin	Estrie Sherbrooke	18 sept.	Mauricie Shawinigan	30 mai	Nord-du-Québec Kujjuaq et Chibougamau	18 juin 19 juin
Capitale-Nationale Québec	29 mai	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Gaspé	19 sept.	Montréal Est Saint-Hyacinthe	22 août	Outaouais Gatineau	21 août
Centre-du-Québec Victoriaville	16 mai	Lanaudière Terrebonne	6 juin	Montréal-Longueuil Longueuil	12 sept.	Saguenay-Lac-Saint-Jean Ville de Saguenay	15 août
Chaudière-Appalaches Lévis	29 août	Laurentides Mont-Tremblant	28 août	Montréal Ouest Châteauguay	14 août		

\*Sélection aléatoire selon les critères suivants : 50 % d'hommes, 50 % de femmes, 1/3 15-30 ans, 1/3 31-54 ans, 1/3 55 ans et plus. La conférence régionale des élus (CRÉ) communiquera avec les personnes sélectionnées.

Québec

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

AVIS DE VENTE PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 565388423 COUR MUNICIPALE LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL Partie demanderesse -vs- LEGER, LINE Partie défenderesse Le 28 avril 2004 à 13h00, 969, rue Louvain est, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: UN VÉHICULE AUTOMOBILE DE MARQUE PONTIAC GRAND PRIX 1989, IMMATRICULE 59196 PORTANT LE NUMÉRO DE SERIE: 1G2W11W1238035. CONDITIONS: ARGENT COMPANT Montréal, 15 avril 2004 GRENIER & ASSOCIES, HUISSIERS, TEL: (514) 971-9277

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COUR FÉDÉRALE LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REVENU PAR SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse TR NET INC Partie défenderesse AVIS DE VENTE JUDICIAIRE PRENEZ AVIS que le 29/04/2004 à 11:00 au: 1884 TILLEMENT MONTREAL District de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de TR NET INC saisis en cette cause, soit: EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES DE NETTOYAGE COMMERCIAL. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISÉ. St-Eustache, ce 15 avril 2004. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice. Philippe, Tremblay, Dion & Ass., 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5. Tél: (450) 491-7575, Fax: (450) 491-3418.

AVIS DE VENTE PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 577565273 COUR MUNICIPALE LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL Partie demanderesse -vs- MAILLE, STEPHANE Partie défenderesse Le 28 avril 2004 à 13h00, 969, rue Louvain est, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: UN VÉHICULE AUTOMOBILE DE MARQUE MAZDA B200 1988, IMMATRICULE ZZZ295 PORTANT LE NUMÉRO DE SERIE JM2UF311G0581316. CONDITIONS: ARGENT COMPANT Montréal, 15 avril 2004 GRENIER & ASSOCIES, HUISSIERS, TEL: (514) 971-9277

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) NO 500-02-118377-030 SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse TR NET INC Partie défenderesse AVIS DE VENTE JUDICIAIRE PRENEZ AVIS que le 29/04/2004 à 11:00 au: 1884 TILLEMENT MONTREAL District de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de TR NET INC saisis en cette cause, soit: EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES DE NETTOYAGE COMMERCIAL. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISÉ. St-Eustache, ce 15 avril 2004. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice. Philippe, Tremblay, Dion & Ass., 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5. Tél: (450) 491-7575, Fax: (450) 491-3418.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC NO: 500-22-093851-043 BANQUE ROYALE DU CANADA C. FRANÇOIS VERMETTE Le 29-04-2004 à 10h00 heures au 273, RUE BRIGGS OUEST, LONGUEUIL, DIT DISTRICT seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FRANÇOIS VERMETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 VÉHICULE, SEBRING CHRYSLER LX1, NOIR, #SERIE 1C3EL55R02N193692, CONDITION: ARGENT COMPANT OU CHEQUE VISE Informations: 514-350-9000 ERIC MOREL, HUISSIER DE JUSTICE Etude J.F. Bourdard, Huissiers de Justice

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-273758-049 DATE: SOUS LA PRÉSIDENCE DU GREFFIER ADJOINT Madame Sandra Savard, domiciliée et résidant au 5170 Henri-Julien apt. #315, district et ville de Montréal, (Québec), H2T 2E5 La Demanderesse Monsieur Chafik Omri, sans domicile ni résidence connus Le Défendeur Assignation (1) ORDRE est donné à Monsieur Chafik Omri de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre Dame est, à Montréal à la salle 1.100 dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal le devoir; (2) Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 16 juin 2004, à 9 Hres en salle 2.17 au Palais de Justice de Montréal; (3) Une copie de la demande en divorce ainsi que du nouvel avis de présentation ont été remis au greffe à l'intention de Monsieur Chafik Omri. (4) Lieu: Montréal 2004 AV. 14 Line Tremblay GREFFIER ADJOINT

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE AVIS est par la présente donné que 9116-9201 QUÉBEC INC., un corps politique d'incorporation selon la Loi ayant fait affaires sous «Deil & Bar Teddy» et ayant eu son bureau chef et principale place d'affaires au 1595, boulevard des Laurentides, Laval (Qc), a déposé une cession le 7 avril 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5 mai 2004 à 11 h 30, au bureau du syndic, 1, Westmount Square, bureau 900, Montréal (Qc), (514) 932-4115. Donnée à Montréal, le 14 avril 2004. Appel & Cie Inc., Syndic Robert Takash, c/rp Syndic désigné

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES HEURES DE TOMBÉE Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi. Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340 Sur Internet: www.ledevoir.com/avis.html www.ledevoir.com/offres.html Courriel: avisdev@ledevoir.com

COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN «Savoir et Être» APPEL D'OFFRES PROJET: 'AJOUT D'UNE CAGE D'ESCALIERS ET AMÉNAGEMENT Centre de Jeunesse, Alma Dossier: 0312-2 PROPRIÉTAIRE: COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN 350, boulevard Champlain sud Alma, Québec G8B 5W2 Tél.: (418) 669-6051 Fax: (418) 669-6067 ARCHITECTURE: DENIS DESMEULES ARCHITECTE 720, rue Boulanger ouest Alma, Québec G6B 4K6 Tél.: (418) 668-2579 Fax: (418) 668-2604 INGÉNIEURS: TECHNO CONCEPT 3906 de la Bretagne Jonquières, Québec G7X 3W6 Tél.: (418) 542-8880 F. TURCOTTE CONSULTANT 460 Normandie St-Bruno, Québec G0W 2L0 Tél.: (418) 434-2591 La Commission Scolaire du Lac Saint-Jean. Donneur d'ouvrage, demande des soumissions pur l'ajout d'une cage d'escaliers et des travaux d'aménagement au Centre de Jeunesse, 350 Côte du Collège, Alma. Seules seront considérées aux fins du contrat, les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., B-1.1). Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt non remboursable de (100,00 \$) cent dollars ou d'un chèque visé du même montant fait au nom du propriétaire. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de la Commission Scolaire du Lac-Saint-Jean, égal à 10 % du montant de la soumission, ou d'un cautionnement de soumission donné par une institution financière légalement habilitée à se porter caution, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Chacune de ces garanties devra correspondre à 50 % du prix du contrat. Les soumissions (l'originale et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues aux bureaux de la Commission Scolaire du Lac-Saint-Jean jusqu'à 14h00 pm, heure en vigueur localement, mardi le 4 mai 2004, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission. Le donneur d'ouvrage ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues. Monsieur Jocelyn Harvey Directeur du service des ressources matérielles 350, boul. Champlain Sud, Alma, Québec G8B 5W2 Téléphone: (418) 669-6000 Télécopieur: (418) 669-6016

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

MOTS CROISÉS LE MONDE I II III IV V VI VII VIII IX X

HORIZONTELEMENT 1 - Attentif. - Nez. 2 - Noisetier. - Venu au monde. 3 - Se dit d'un mode de résidence. - Caché. 4 - Colline de sable. - Partie postérieure. 5 - Garrottés. - Unité de quantité de chaleur. 6 - Lanthane. - Paf. 7 - Couvrir de boue. - Salaire. 8 - Ameublir la terre. - Casserole. 9 - Ouvrier agricole. - Entourent. 10 - Sang-mêlé. - Strontium. 11 - Poisson d'eau douce. - Chiffre. - Testère. 12 - Xénon. - Qui demande en justice. VERTICALEMENT 1 - Elle est utilisée en pâtisserie. - Tranquillité. 2 - Bugle à fleurs jaunes. - Pied de vers. - Cube. 3 - Cavité intérieure d'une roche. - Cha-

HORIZONTELEMENT I. Important tournant professionnel. - II. Ses feuilles seraient riches en fer. Feuille riche en fer. - III. Fait le doublage. Au courant mais en opposition. Vient d'avoir. - IV. Font peur aux enfants. Rapace américain. - V. Quitte le foie avant d'être éliminée. Homme vert. - VI. Double pour communiquer. Récupère à la sortie du rein. - VII. Pris du bout des doigts. Sorties du silence. - VIII. Calife. Possessif. Rassemblement de cardinaux. - IX. Jouera au maître chanteur. Bon pour accord. - X. Plus libre depuis que le mur est tombé. VERTICALEMENT 1. Ce n'est pas elle qui creusera le trou de la sécu. - 2. Pièces de vers et pièces d'agneau. - 3. Démonstratif. Protection. - 4. Tombe par surprise. Souci ou envolée. - 5. Arrive. Dans le bain. Sur une plaque batave. - 6. Vendeurs ambulants. Fournit fourrage et couleur. - 7.

CASILOC INC. APPEL DE CANDIDATURES SERVICES PROFESSIONNELS ET GÉRANCE DE TRAVAUX Projet Casino de Montréal Programme de maintien de l'actif Les firmes peuvent obtenir l'information sur les appels de candidatures en visitant le site Internet de l'entreprise: www.casiloc.com

LOTTO QUÉBEC APPEL DE PROPOSITIONS N° 04-504 IMPRESSION ET DISTRIBUTION DU JOURNAL D'INFORMATION " LOTO-HEBDO " CLÔTURE: LE 7 MAI 2004 14 H, HEURE LOCALE Loto-Québec désire recevoir des offres relativement à l'impression et à la distribution de son journal d'information hebdomadaire " Loto-Hebdo ". Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de soumissions en visitant le site Internet de l'entreprise: www.loto-quebec.com ou en se présentant à: Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec 500, rue Sherbrooke Ouest, 18e étage Montréal (Québec) H3A 3G6 Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h Émis le 17 avril 2004

Avis public Commission des transports du Québec RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la Loi sur les transports, la Loi sur le transport par taxi, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et des règlements en découlant. Dans la section "Avis divers", la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle. LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE PEUT ÊTRE CONSULTÉ À NOS BUREAUX. LES DÉCISIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES À NOS BUREAUX OU SUR NOTRE SITE INTERNET. TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR LE FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS. CES OBSERVATIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DES FRAIS REQUIS. La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds de trois façons différentes : - en visitant notre site web; - en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle; - en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux. Bureau de Québec 200, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1R 5V5

PROC. : DUNTON RAINVILLE S.E.N.C. DEMANDE: NOLISÉ Territoire: Montréal Horaire/fréquence: Sur demande Clientèle: Groupe de personnes participant à des activités communes organisées par Beaujeu Beaugard Inc. Conditions/restrictions: Ce service est offert uniquement pour les clients de Beaujeu Beaugard Inc. Catégorie: A5 Durée: 5 ans M04-11615-3 CAFÉ ANTOINE (S.E.N.C.) MARINA LA DOUCE AVENTURE 8, rue du Camping Labelle QC J0T 1H0 DEMANDE 1 PERMIS PAR ABONNEMENT Territoire: Labelle, La Conception, Brébeuf Horaire/fréquence: selon la demande, entre 8 h et 19 h, 7 jours par semaine du 15 mai au 15 octobre. Clientèle: la clientèle de Café Antoine (S.E.N.C.) Marina La Douce Aventure exclusivement. Catégorie: A6 Durée: 5 ans Q04-06212-0 TRANSPORT SCOLAIRE R.N. LIMITEE 520, boul. Témiscamingue, CP 396 Rouyn-Noranda QC J9X 5C4 DEMANDE: ABONNEMENT Territoire: De: Amos A : Baie-James (Mine Géant Dormant) et retour Horaire/fréquence: Disponible à la C.T.Q. Clientèle: Groupe de travailleurs miniers Catégorie: A2-A5 Condition/restriction : L'utilisation d'autobus de la catégorie 2 est restreinte à des autobus construits sur un châssis de camion dont le moteur ne fait pas saillie à l'avant. Durée: Du 29 avril 2004 au 28 avril 2005 Q04-06219-5 TRANSPORT INTERPLUS INC. 6000, rue des Tournelles Québec QC G2J 1E4 PROC. : DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST S.E.N.C.

ET DEMANDEUR-CÉDANT 9003-8050 QUÉBEC INC. 6000, rue des Tournelles Québec QC G2J 1E4 TRANSFERT: ABONNEMENT 4-Q-001110-001C Territoire: Québec, Stoneham- et Tewkesbury, Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Sainte-Brigitte-de-Laval, Lac-Saint-Joseph, Lac-Delage, Lac-Croche, Lac-Beauport, Fossambault-sur-le-Lac, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Pétronille, Sainte-Famille, Lévis, Saint-Henri, Saint-Lambert-de-Lauzon SERVICE A: Entre les divers établissements hospitaliers sis dans les municipalités géographiquement situées dans le territoire couvert par les MRC L'Île-d'Orléans et la Jacques-Cartier ainsi que dans les municipalités de Lévis, Québec, Saint-Lambert-de-Lauzon et Saint-Henri. SERVICE B: Des divers établissements hospitaliers sis dans les municipalités géographiquement situées dans le territoire couvert par les MRC L'Île-d'Orléans et la Jacques-Cartier ainsi que dans les municipalités de Lévis, Québec, Saint-Lambert-de-Lauzon et Saint-Henri vers les CLSC sis à l'intérieur du territoire susdécrit ainsi que vers tout établissement hospitalier de la province de Québec. Parcours/horaire/fréquence: Disponible à la C.T.Q. Clientèle: Les bénéficiaires des établissements hospitaliers, résidents de centres d'accueil et de résidences pour personnes âgées devant se rendre vers d'autres établissements hospitaliers ou des CLSC pour s'y soumettre à des soins, examens ou traitements ou devant revenir de ces établissements hospitaliers ou CLSC ou ils se sont soumis à des soins, examens ou traitements vers d'autres établissements hospitaliers, centres d'accueil ou résidences pour personnes âgées. Catégorie: A6-A7 Condition/restriction: À l'occasion des services fournis en vertu du présent permis, une personne accompagnera les usagers pour les assister dans le cadre de leur déplacement. Date de fin: 15 janvier 2005 DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE TAXI Forget, Firmin 580, Terrasse Robillard Saint-André-d'Argenteuil QC J0V 1X0 ET DEMANDEUR-CÉDANT Beaudin, Marcel 102, rue Urbain Lachute QC J8H 4H8 TRANSFERT: 0-M-219332-001A Agglomération A.7 Lachute M04-11593-2 LACHUTE TAXI INC. 544, rue Lafleur Lachute QC J8H 1R6 ET DEMANDEUR-CÉDANT LACHUTE TAXI ENR. 544, rue Lafleur Lachute QC J8H 1R6 TRANSFERT: 9-M-220026-001A Agglomération A.7 Lachute M04-11594-0 Zidor, Wilfrid 6436, rue Arthur-Chevy, app. 1 Montréal-Nord QC H1G 1R9 ET DEMANDEUR-CÉDANT Lachapelle, Claude 510, rue Charron

LaSalle QC H8P 3M6 TRANSFERT: 3-M-209124-001A Agglomération A.11 Montréal M04-11601-3 Delourdes, Diane 6380, rue Casgrain, app. 11 Montréal QC H2S 2Z1 ET DEMANDEUR-CÉDANT Laurin, Réal 3342, rue Baudelaire Boisbriand QC J7H 1J1 TRANSFERT: 5-M-214023-001A Agglomération A.11 Montréal M04-11603-9 Marcellus, Jen Rousseau 5275, 16e Avenue, app. 7 Montréal QC H1X 2S3 PROC.: BEAULIEU TREMBLAY ET DEMANDEUR-CÉDANT Marcellus, Jean Dumy 5275, 16e Avenue, app. 7 Montréal QC H1X 2S3 TRANSFERT: 1-M-219083-001A Agglomération A.11 Montréal M04-11613-8 Acun, Émile 3098, rue Edith Laval QC H7P 2C3 ET DEMANDEUR-CÉDANT Amir, Alireza 12712, rue Raiche Pierrefonds QC H9A 3E5 TRANSFERT: 3-M-212482-003A Agglomération A.11 Montréal Q04-06222-9 Berri, Mustapha 333, rue Ader Beauport QC G1C 5N6 ET DEMANDEUR-CÉDANT Mustapha Berri et Thamsoune Rabha en copropriété 333, rue Ader Beauport QC G1C 5N6 TRANSFERT: 4-Q-207154-001A Agglomération A.36 Québec Secrétaire de la Commission



## • LES ACTUALITÉS •

## Référendums: Fournier maintient le suspense

Le ministre examinera l'écart entre les salaires des employés municipaux et ceux de la fonction publique

ANTOINE ROBITAILLE  
LE DEVOIR

Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, n'a pas confirmé hier, alors qu'on s'y attendait, que les référendums sur les déductions se tiendraient le 20 juin. « Nous mènerons à terme, ce printemps, notre engagement électoral en consultant les citoyens [des grandes villes à travers un processus crédible et démocratique], s'est-il contenté de dire aux acteurs du monde municipal réunis au Palais des congrès de Montréal à l'occasion de la deuxième journée des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Pressé de questions par les journalistes, le ministre a affirmé ne pas être en mesure de dévoiler la date exacte des consultations puisqu'il s'agit d'une décision relevant du conseil des ministres. Il a aussi rappelé que tout serait révélé en même temps, soit la date des référendums et les fameuses études d'impacts des déductions, très probablement mercredi, au sortir du conseil des ministres. La date du 20 juin demeure donc probable.

Par ailleurs, M. Fournier s'est engagé dans son discours à examiner l'écart marqué entre les salaires des employés municipaux et ceux de la fonction publique québécoise. Les municipalités de plus de 25 000 habitants auraient en effet à supporter des coûts de main-d'œuvre supérieurs de 25 % en moyenne. Mais le ministre Fournier a par la suite tenté de minimiser son affirmation en disant qu'il n'était pas certain qu'un tel écart existait et qu'il était nécessaire de consulter toutes les parties avant de prendre quelque décision que ce soit.

### Fatigue de la défusion

Chose certaine, en ce qui concerne le débat sur la défusion, plusieurs, dans un camp comme dans

l'autre, commencent déjà à ressentir une certaine fatigue, bien qu'il reste encore deux mois avant que ce débat ne soit clos. Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, dans son discours devant les participants aux assises de l'UMQ jeudi, a clairement affirmé avoir hâte qu'on passe à autre chose sur un ton qui rappelait la grande fatigue constitutionnelle qui avait saisi la classe politique au début des années 90.

Suzanne Caron, mairesse de l'arrondissement Mont-Royal et défusionniste convaincue, exprimait au Devoir une lassitude comparable jeudi: « J'ai hâte que ce soit derrière nous pour qu'on puisse se concentrer sur la recherche de solutions, tant pour Mont-Royal défusionné que pour l'ensemble de Montréal. » L'affirmation, de la part d'une défusionniste aussi militante, fait sursauter. Elle a rétorqué que même si elle souhaite la défusion de Mont-Royal, cela ne signifie pas qu'elle refuse de « se relever les manches pour aider Montréal, la ville, Montréal, la région ». Mme Caron a aussi ajouté: « Je dirais que le bénéfice de la fusion, depuis deux ans, c'est que des élus comme nous avons été maintenant impliqués de très près pour affronter les problèmes et enjeux de Montréal. Ça nous a permis d'avoir une bien meilleure compréhension de ces problématiques et de vouloir développer des solutions pour la région métropolitaine. »

Un argument de plus pour les « refusions », un scénario évoqué jeudi par Bernard Landry dans son discours aux maires? Le chef du Parti québécois a en effet laissé entendre qu'il explorerait la possibilité de refusionner les villes qui pourraient se défusionner en juin, advenant le retour du Parti québécois au pouvoir. Une perspective que M. Fournier a condamnée en la taxant d'« acharnement antidémocratique ».

## Paul Martin promet de l'argent et de l'action

Ses cinq priorités seront réalité dans quelques mois, dit-il

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Paul Martin a formulé hier toute une série de promesses, parmi lesquelles celle d'une entente de plusieurs milliards de dollars avec les provinces afin de réformer le régime d'assurance maladie.

Dans le cadre d'une allocution visant à contredire les affirmations voulant que le scandale des commandites ait fait dérailler son gouvernement, le premier ministre a promis d'atteindre ses objectifs au cours des mois à venir.

Peu de nouvelles promesses ont été faites, lors de l'intervention d'une durée de 40 minutes, mais M. Martin a parlé d'un ton pressant de sa volonté d'aller de l'avant avec ses cinq priorités: la santé, le financement municipal, les autochtones, l'enseignement supérieur ainsi que le rôle joué par le Canada à l'échelle internationale.

M. Martin a affirmé qu'il s'entretient avec les maires et les premiers ministres des provinces, d'ici à la fin de l'année, afin de négocier le transfert d'une part de la taxe fédérale sur l'essence dans le but d'aider les municipalités à remettre en état leurs infrastructures.

Le premier ministre a toutefois insisté sur le fait que la principale

priorité du fédéral demeurerait la santé. Il a d'ailleurs promis de préparer un projet de réforme d'une durée de 10 ans, cet été, avec ses homologues provinciaux.

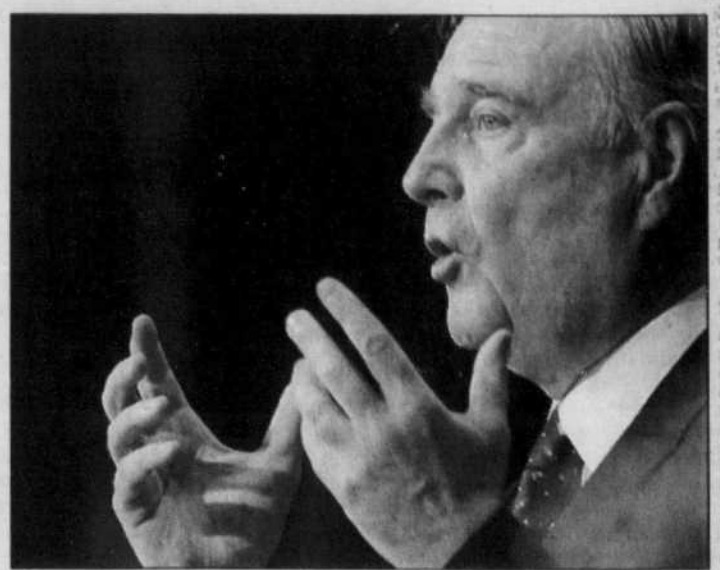
Cependant, selon le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, le gouvernement fédéral n'a aucun rôle à jouer en santé et la proposition de M. Martin est l'illustration même du déséquilibre fiscal.

« Il continue dans la même voie que Jean Chrétien, a affirmé M. Duceppe. Il veut dicter comment les provinces devraient soutenir le système de santé. »

Le dirigeant bloquiste a rappelé que le Québec était d'accord avec les objectifs ciblés par M. Martin — notamment de meilleurs soins à domicile et des mesures pour lutter contre le coût astronomique des médicaments.

M. Duceppe reste néanmoins provocateur. « Ils se prennent pour qui? Ottawa se présente comme le juge de notre système de santé mais quelle expertise a-t-il? »

Selon le chef du Bloc, une négociation fédérale-provinciale sur la santé serait aussi absurde que si les provinces tentaient de négocier des conditions sur l'achat d'hélicoptères pour l'armée — une compétence exclusivement fédérale. « Ils nous diraient de nous mêler de nos affaires. »



PETER JONES REUTERS

Paul Martin a réitéré ses priorités devant un auditoire torontois.

Vente de relocalisation  
de 10% à 15%  
meubles plancher

**LE BA HUTIER**  
MAISON FONDÉE EN 1965

ARMOIRE «homme-debout» en mémoire, semble-t-il, des hommes qui s'y cachèrent durant les périodes de répression au XVII<sup>e</sup> siècle

1520 Fleury Est  
(514) 381-4424  
Atelier : (450) 795-6900

jeudi et vendredi 12h - 20h  
samedi 10h - 17h

HAUBER

Vous trouverez des griffes Allemandes, Canadiennes et Québécoises.

La boutique qui possède la renommée de la beauté et du service personnalisé.

Importations Les Élysées

2704, boulevard de la Concorde Est, Laval  
**(450) 662-1168**  
mardi - mercredi 10h à 17h30  
jeudi - vendredi 10h à 18h  
samedi 10h à 16h

# MANIFESTATION

## POUR LE DROIT AU FRANÇAIS

### le dimanche 18 avril à 13h00

#### FACE AUX BUREAUX DU PREMIER MINISTRE CHAREST

Métro McGill (ANGLE MCGILL COLLEGE ET DE MAISONNEUVE)

La Coalition pour le droit au français, en collaboration avec la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, vous invite à protester contre les coupures dans les mesures de francisation et d'intégration des immigrants annoncées par le gouvernement Charest.

De tous les ministères, celui de l'immigration subit, en pourcentage, les plus fortes coupures :

EXEMPLES : — Les allocations de 150\$ par semaine aux élèves à plein temps, réduites à 30\$  
— Le remboursement du transport urbain supprimé  
— D'autres coupures ; au total, au moins 20 millions

Pour favoriser l'anglicisation, on n'agirait pas autrement.

La francisation des nouveaux arrivants : essentielle pour faire du français, la véritable langue publique commune dans un Québec inclusif. Québécoises et Québécois, des immigrantes et immigrants veulent vivre en français ; appuyons-les !

La connaissance du français au Québec : un droit fondamental !

### LE 18 AVRIL, N'AYONS PAS LA LANGUE DANS NOTRE POCHE !

Cette invitation vous est lancée par : La Table de concertation des organismes en francisation, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ), le Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ) et la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) et ses organismes membres :

- Accès Travail (Victoriaville)
- Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal (AIEM)
- Accueil et intégration Bas-Saint-Laurent (AI-BSL) (Rimouski)
- Accueil liaison pour arrivants (ALPA)
- Accueil-Parrainage Outaouais (APO) (Hull)
- Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)
- Action réfugiés Montréal
- Action solidarité Grand-Plateau (ASGP)
- Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) (Sherbrooke)
- Agence montréalaise pour l'emploi (AMPE)
- Alternatives
- Amnistie Internationale (Section française)
- Association canadienne pour la Santé Mentale - Filiale de Montréal (ACSM-MTL)
- Association des aides familiales du Québec (AAFO)
- Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO) Gatineau
- Association des jeunes tunisiens au Canada
- Association Latino-Américaine et multiculturelle de Côte-des-Neiges (ALAC)
- Association multiculturelle pour l'intégration des personnes handicapées du Québec (AMEPHQ)
- Association pour l'éducation interculturelle du Québec (APEIQ)
- Au bas de l'échelle (ABE)
- Bureau de la communauté haïtienne de Montréal (BCHM)
- Carrefour Bio Local Emploi (CARREFOUR BLE)
- Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA)
- Carrefour d'interculturalité de Laval (CIL) (Laval)
- Carrefour de l'immigration de l'Abitibi-Témiscamingue (CIAT) (Rouyn)
- Carrefour de liaison et d'aide multiculturelles (CLAM)
- Carrefour de ressources en interculturel (CRIC)
- Carrefour jeunesse emploi de Côte-des-Neiges (CJE)
- Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJE) (Gatineau)
- Carrefour Le Moutier (Longueuil)
- Carrefour solidarité Anjou
- Carrefour Émilie
- Centre Africa
- Centre Alpha Sainte-Anne (CASA)
- Centre Champagnat de la C.S.D.M. - Services d'intégration Socio Professionnels
- Centre communautaire des femmes sud-asiatiques
- Centre d'accueil et de référence social et économique pour immigrants(CARI)
- Centre d'action bénévole de Montréal-Nord
- Centre d'action socio-communautaire de Montréal (CASCAM)
- Centre d'aide aux familles immigrantes (CASA-CAF)
- Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville (CACI)
- Centre d'écoute et de référence Halte Ami
- Centre d'éducation et de développement interculturel (CEDI)
- Centre d'éducation populaire de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri (CEDA)
- Centre d'intégration emploi Laurentides (CIE) (St-Jérôme)
- Centre de recherche d'emploi de l'Est (CREEST)
- Centre de recherche d'emploi Laval (CREL) (Laval)
- Centre des femmes d'ici et d'ailleurs (CFIA)
- Centre des femmes de Montréal
- Centre génération emploi (CGE)
- Centre justice et foi, secteur vivre ensemble
- Centre multi-écoute
- Centre multi-éthnique de Notre-Dame-de-Grâce
- Centre multiculturel de Québec (CMQ) (Québec)
- Centre Saint-Louis de la Commission Scolaire de Montréal
- Centre Scalabrini pour réfugiés et immigrants (CSRI)
- Centre Sino-Québécois de la Rive-Sud (Longueuil)
- Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)
- Centre Yves Thériault de la Commission Scolaire de Montréal
- CLSC Côte-des-Neiges / SARIMM / Clinique Santé Accueil
- Club de Recherche d'Emploi de St-Hyacinthe (CRE) (St-Hyacinthe)
- Club de Recherche d'Emploi du Sud-Ouest (CHESU) (Valleyfield)
- Collectif des femmes immigrantes du Québec
- Comité Accessibilité de Rosemont
- Comité d'accueil aux Néo-Canadiens (CANC) (Trois-Rivières)
- Comité d'accueil aux nouveaux immigrants (CANI)
- Comité d'accueil international des Bois Francs (CAIBF) (Victoriaville)
- Comité d'aide aux réfugiés (CARI)
- Comité immigration et relations ethniques de la CSN (CCMM)
- Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CREDIL) (Joliette)
- Comité sur les relations interculturelles et raciales de la CSN
- Congrès juif canadien - région du Québec
- Corporation archépiscopale catholique romaine de Montréal (Archevêché de Montréal)
- Femmes du monde à Côte-des-Neiges
- Filière Employabilité
- Fondation Ressources-Jeunesse
- Halte-Femmes de Montréal-Nord
- Hirondelle services d'accueil et d'intégration des immigrants
- L'Enjeu:cap sur l'emploi
- La Conam
- La Maison service d'aide et de liaison
- Le mieux être des immigrants (Québec)
- Ligue des droits et libertés (LDL)
- Maison d'Haïti
- Maison de la famille des Maskoutains (MFM) (St-Hyacinthe)
- Maison de l'arrivé de Montréal
- Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS) (Brossard)
- Maison internationale de Québec (MIQ) (Québec)
- Maison l'Odéon
- Maison Multiculturelle Myosotis (MMM)
- Maison Odyssée, Service d'intégration à la collectivité
- Maison secours aux femmes de Montréal
- Mission communautaire de Montréal (MCM)
- Mouvement action chômage de Montréal (MAC)
- Mouvement contre le viol et l'inceste (MCVI)
- Naissance Renaissance Estrie (NRE) (Sherbrooke)
- Option Elle
- Perspectives nouvelles (Notre-Dame-des-Prairies)
- Petites Mains
- Projet de stages pour les minorités visibles (MAP)
- Projet Genèse
- Promotion intégration société nouvelle (PROMIS)
- Refuge Juan Moreno (RJM)
- Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL)
- Regroupement interculturel de Drummondville (RID) (Drummondville)
- Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOFFQ)
- Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RESO)
- Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisés (RIVO)
- Resto Plateau
- Service à la famille chinoise du Grand Montréal
- Service d'accueil aux nouveaux arrivants (SANA) (Lac Mégantic)
- Service d'accueil aux réfugiés de Québec (SARQ) (Québec)
- Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (SAAI) (Québec)
- Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANQ) (Sherbrooke)
- Service d'aide aux Néo-Québécois et immigrants (SANQI)
- Service d'éducation et d'intégration interculturelle de Montréal (SEIM)
- Service d'interprètes, d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)
- Service et formation aux immigrants en Montérégie (SFIM) (St-Hubert)
- Service externe de main d'œuvre du Saguenay (SEMJO) (Jonquière)
- Service intégration travail Outaouais (SITO) (Hull)
- Service d'assistance aux immigrants juifs (JAIS)
- Services d'orientation et d'intégration des immigrants au travail du Québec (SOIT) (Québec)
- Société d'aide aux immigrants Moyen-Orient (SAIMOC)
- Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY) (Granby)
- Solidarité Ahuntsic
- Transaction pour l'emploi LaSalle, Lachine, St-Pierre (CDEC)
- Travail de rue / Action communautaire (TRAC)
- Union française
- YMCA de Montréal - Centre-Ville



Pour information : 514-843-8851 — Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal — Maison Ludger-Duvernay, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec), H2X 1X3

Corée du Sud

## Une ère nouvelle pour les réformateurs

AGENCE FRANCE-PRESSE

Séoul — La nouvelle majorité de centre-gauche au Parlement sud-coréen devrait faciliter un retour au pouvoir du président Roh Moo-hyun, qui avait été destitué par l'opposition conservatrice, et la mise en œuvre de sa politique réformatrice, ont déclaré des analystes hier.

Les Sud-Coréens ont donné, lors des législatives de jeudi, la majorité absolue au parti présidentiel, marquant un virage à gauche du pays et plébiscitant M. Roh et son parti Uri, qui avaient fait du scrutin un référendum sur la réhabilitation du dirigeant de centre-gauche.

Les analystes estiment que le résultat va accélérer la recherche d'une issue dans la procédure de destitution lancée contre M. Roh le mois dernier par ses opposants, majoritaires dans l'ancien Parlement.

«Maintenant que M. Roh dispose d'une majorité au Parlement pour la première fois, la première des priorités est de trouver une solution à la question de la destitution», a déclaré un politologue de l'université de Hankuk, Lee Chung-hee.

La crise a plongé le pays dans l'incertitude politique et économique et les électeurs ont désavoué ce qui avait été perçu comme une manœuvre des conservateurs du Grand Parti national (GNP), empêtrés dans un scandale de corruption.

«J'espère que ces élections vont mettre fin à la politique d'affrontement et de conflit et créer une nouvelle politique de coexistence, d'intégration et de coopération», a dit le premier ministre Goh Kun, qui assure l'intérim de la présidence pendant la suspension de M. Roh.

La dirigeante du GNP, Park Geun-hye, a toutefois rejeté les appels du parti Uri à annuler la destitution. Le sort de M. Roh est entre les mains de la Cour constitutionnelle, qui a jusqu'à septembre pour confirmer ou non la motion parlementaire. Les analystes considèrent que le vote populaire pèsera sur sa décision.

En politique étrangère, M. Goh a déclaré que la victoire des réformateurs ne changerait pas la décision d'envoyer plus de 3000 hommes en Irak. L'alliance avec les États-Unis, partenaire clé pour faire renoncer la Corée du Nord à la bombe atomique, a été réaffirmée lors du passage hier à Séoul du vice-président américain Dick Cheney.

En politique intérieure, en revanche, la nouvelle majorité met fin au blocage auquel se heurtait le gouvernement au Parlement.

«La victoire d'Uri donne au gouvernement Roh une plus grande latitude dans la poursuite des réformes», a déclaré le politologue Lee Nae-young.

M. Roh, un ancien avocat des droits de l'homme, avait promis lors de son élection en décembre 2002 d'assainir une économie dominée par les grands conglomérats et d'introduire plus de transparence.

«Plan de séparation» d'avec les Palestiniens

## Sharon doit encore convaincre son parti

MARIUS SCHATTNER  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Galvanisé par le soutien du président américain George W. Bush à son «plan de séparation» d'avec les Palestiniens, le premier ministre israélien Ariel Sharon a engagé la campagne pour gagner la base de son parti, le Likoud.

De retour hier de Washington, il reste à M. Sharon jusqu'au 2 mai pour convaincre par référendum les 200 000 membres du principal parti de droite d'approuver un retrait de la bande de Gaza.

Sur le terrain, un Palestinien de 17 ans a été tué par l'armée israélienne en manifestant dans la région de Ramallah contre la barrière de séparation érigée par Israël en Cisjordanie. Grièvement atteint à la tête, Hussein Mahmoud Awad a été transféré vers un hôpital de Ramallah, où il est décédé.

### Bush brûlé en effigie à Gaza

Dans la bande de Gaza, des milliers de réfugiés furieux contre les déclarations de M. Bush préconisant leur retour dans un futur État palestinien et non pas en Israël ont manifesté en brûlant des effigies du président américain, de M. Sharon ainsi que du premier ministre britannique Tony Blair.

Parlant à des journalistes en marge de la manifestation, l'un des principaux chefs politiques du Jihad islamique, Abdallah Chami, a dénoncé «les déclarations criminelles de Bush, hostiles au peuple palestinien», les qualifiant de «catastrophiques».

«Ils tentent d'imposer des faits accomplis sur le terrain mais, grâce à notre résistance, nous allons les anéantir», a-t-il assuré.

Avant même son voyage à Washington, M. Sharon pouvait compter sur une opinion publique favorable à un retrait de la bande de Gaza, vu le prix humain et matériel d'un îlot de 7500 colons parmi une population hostile de 1,3 million de Palestiniens.

Ce soutien s'est encore accentué, selon tous les sondages, après la rencontre avec M. Bush mercredi, M. Sharon pouvant se prévaloir auprès de l'ensemble de la population et des membres de son parti de l'appui sans précédent de la Maison-Blanche.

### Précédents

C'est en effet pour la première fois depuis 1948 qu'un président américain écarte un retour en Israël des réfugiés palestiniens et c'est la première fois depuis 1967 qu'il envisage des rectifications de frontières au profit d'Israël et le maintien de colonies juives en Cisjordanie.

Euphorique, l'entourage de M. Sharon présentait ces prises de position comme un véritable tournant historique alors que la presse était plus prudente, soulignant que M. Bush s'était bien abstenu de préciser quelles colonies Israël pourrait garder. Reste à convaincre les membres du Likoud, plus



AMMAR AWAD REUTERS

Les allées et venues étaient strictement contrôlées à la mosquée al-Aqsa.

nationalistes que l'ensemble de la population juive. Ainsi, plusieurs dirigeants de premier plan du Likoud, dont le ministre des Finances, Benjamin Nétanyahou, plutôt hostiles au plan, ne se sont pas encore prononcés.

Dans le camp des partisans du oui, le fils du premier ministre, le député Omri Sharon, a brandi la menace d'une démission de son père si la base du Likoud refusait de le suivre, selon le quotidien Haaretz.

Selon un sondage publié par le quotidien Yediot Aharanot, 54 % des membres du Likoud y sont favorables, contre 38 % d'hostiles. Le soutien est encore plus manifeste auprès de l'ensemble de la population israélienne, selon un autre sondage: 68 % pour, contre seulement 26 % d'opposants.

Selon un document officiel israélien remis aux États-Unis lors de la visite de M. Sharon, le «processus d'évacuation de la bande de Gaza sera achevé fin 2005».

Israël maintiendra toutefois «une présence militaire» à la frontière entre la bande de Gaza et l'Égypte et se réserve le droit «d'élargir le secteur où l'armée continuera à opérer».

En Cisjordanie, Israël s'engage à évacuer «quatre implantations du nord de la Samarie [partie nord de la Cisjordanie], soit Ganim, Kadim, Homesh et Sa-Nur, et toutes les installations militaires dans ce secteur».

### Blair est rassuré

Le président américain et le premier ministre britannique Tony Blair discuté du virage pris par l'administration Bush sur le conflit israélo-palestinien. «Toutes les questions liées au statut final doivent être négociées entre les parties», a déclaré M. Bush en évoquant implicitement les questions des frontières, des réfugiés et de l'avenir des colonies de peuplement. Il a exprimé le souhait que des négociations puissent commencer «un jour» afin, a-t-il dit, que «l'occupation israélienne puisse cesser et qu'un État palestinien libre, indépendant et pacifique puisse s'établir».

De son côté, Blair s'est dit en désaccord avec ceux qui considèrent que ce plan est contraire à la «feuille de route», le plan de paix de la communauté internationale, qui prévoit la création, l'année prochaine, d'un État palestinien.

Plusieurs dirigeants de premier plan du Likoud, dont Benjamin Nétanyahou, sont plutôt hostiles au plan Sharon

**Concours**  
prix littéraire  
des collégiens

Un prix littéraire  
décerné par les collégiens  
et récompensant  
une œuvre originale  
de fiction québécoise

**Ook Chung**  
Lauréat du Prix littéraire des collégiens 2004  
pour son roman  
**Contes Butô**

**Boréal**  
www.editionsboreal.qc.ca

LE DEVOIR  
FONDATION  
Marc Bourgie  
BANQUE  
NATIONALE  
DU CANADA  
Culture  
et Communications  
Québec  
Éducation  
Québec

**LE DEVOIR**

CONCOURS  
**VIGNOBLES D'AUTRICHE**  
en collaboration avec

AUSTRIAN AIRLINES  
SOLO BEC TOURS INC.  
Salon des Vins et spiritueux de Montréal

**Gagnez un voyage pour deux personnes en Autriche**

Venez déposer votre coupon au Salon des vins et spiritueux de Montréal entre le 22 et le 25 avril 2004 au Palais des congrès de Montréal.

HÔTEL WEITZER CHÂTEAU ESTERHAZY HOLIDAY INN  
GRAZ EISENSTADT VIENNE

Autriche OBB STEIERMARK BURGENLAND Vienne  
Consultez le site [www.solobec.com](http://www.solobec.com)

Venez déposer votre coupon au Salon des vins et spiritueux de Montréal entre le 22 et le 25 avril 2004 au Palais des congrès de Montréal. Vous pouvez également retourner votre coupon par la poste à l'adresse suivante: Le Devoir, Concours Vignobles d'Autriche, 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

**LE DEVOIR**

Le tirage aura lieu le dimanche 25 avril 2004 à 17h30 au Salon des vins et spiritueux de Montréal.

Les coupons de participation envoyés par la poste doivent parvenir au journal Le Devoir avant le 21 avril 2004 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir. Valeur de 3 200 \$.

Nom : .....  
Adresse : ..... App. : ..... Ville : .....  
Code postal : ..... Courriel : .....  
Téléphone : (rés.) : ..... (bur.) : ..... Abonné(e) : Oui  Non   
Question : quel fleuve traverse Vienne? .....

LE DEVOIR

## LE MONDE

## Bush et Blair embrassent le plan de l'ONU pour l'Irak

Un plan d'attaque commandé dès 2001, selon Woodward

SIOBHAN McDONOUGH ASSOCIATED PRESS

Washington — À moins de sept mois de la présidentielle, la stratégie de la Maison-Blanche en Irak n'en finit pas de faire des remous. Dans un nouveau livre à paraître la semaine prochaine aux États-Unis, le journaliste Bob Woodward révèle que George W. Bush avait secrètement ordonné l'élaboration d'un plan d'attaque contre le régime de Saddam Hussein, moins de deux mois après le lancement de la guerre en Afghanistan.

Le livre, intitulé *Plan Of Attack (Plan d'attaque)*, retrace les 16 mois qui ont précédé le déclenchement de la guerre en Irak. «Je savais ce qui allait se passer si les gens apprenaient que nous préparions un plan de guerre potentiel pour l'Irak», aurait confié le président américain au reporter du *Washington Post*, rendu célèbre par l'affaire du Watergate. «À ce moment-là, il y avait des enjeux et [...] on aurait pensé que j'avais hâte d'être en guerre.»

## «Plus tard»

George W. Bush et ses proches ont démenti les accusations selon lesquelles ils avaient focalisé leur attention sur l'Irak avant les attentats du 11 septembre 2001, au détriment de la menace que représentait le réseau terroriste al-Qaïda.

Interrogé hier sur la sortie de cet ouvrage, le président américain a simplement répondu: «Je sais que j'avais l'Afghanistan à l'esprit» à ce moment-là «et que je n'ai commencé à me focaliser sur l'Irak que plus tard». Il a confirmé que la question irakienne était venue sur la table quelques jours après les attentats mais qu'il avait souhaité que l'accent soit maintenu sur l'Afghanistan.

Bob Woodward affirme pourtant que plusieurs membres de l'administration, et notamment le vice-président Dick Cheney, ont d'emblée accordé leur priorité à Saddam Hussein.

Washington, 21 novembre 2001. L'armée américaine et ses alliés contrôlent alors la moitié de l'Afghanistan. Bush s'entretient avec le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, et lui demande de préparer un nouveau plan d'attaque contre l'Irak. En toute discrétion, bien sûr. Selon Woodward, le patron du Pentagone émet la possibilité d'en parler au directeur de la CIA, George Tenet. Pas tout de suite, lui répond George W. Bush. Même sa conseillère à la sécurité nationale, Condoleezza Rice, n'en sera pas totalement informée.

Le livre raconte que le général Tommy Franks, commandant des forces alliées en Afghanistan, a proféré un véritable chapelet d'injures lorsque le Pentagone lui a demandé de préparer un plan de guerre en Irak, en plein milieu d'un autre conflit.

Dans un entretien accordé deux ans plus tard, le président racontera au journaliste que si l'information avait été révélée à l'époque, elle aurait entraîné «une vague de colère internationale et des conjectures internes». Mais la politique américaine en Irak a de toute façon déclenché la fureur de la plupart de ses alliés...

## Cheney le belliqueux

Et Bob Woodward précise que les tendances bellicistes de Dick Cheney ont souvent joué un rôle important dans les décisions de son président. Quand, en août 2002, George W. Bush parlait d'être patient et d'évaluer les options irakiennes, son vice-président clamait que les inspections d'armement de l'ONU n'étaient pas efficaces. Selon le journaliste, le locataire de la Maison-Blanche a laissé son bras droit faire un discours sans vérifier son contenu.

Le vice-président a également pesé dans la décision de lancer l'intervention militaire en Irak, le 19 mars 2003, avant l'expiration de l'ultimatum de 48 heures. Selon le livre, le général Franks était contre. Rumsfeld et Condoleezza Rice étaient pour. Le secrétaire d'État Colin Powell a approuvé cette position. Mais le président n'a pas pris sa décision avant d'être seul dans le Bureau ovale avec son bras droit. «Je pense que nous devrions y aller», a plaidé ce dernier. Alors, Bush y est allé.

OLIVIER KNOX AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président américain George W. Bush et le premier ministre britannique Tony Blair ont affiché hier leur unité de vues sur l'Irak en soulignant qu'ils accueilleraient favorablement les propositions de l'ONU pour un transfert de souveraineté le 30 juin aux Irakiens.

«Le premier ministre et moi-même avons fait notre choix: l'Irak deviendra libre, l'Irak deviendra indépendant, l'Irak deviendra une nation pacifique et nous ne vacillerons pas devant la peur et l'intimidation», a déclaré M. Bush lors d'une conférence de presse conjointe avec M. Blair à la Maison-Blanche à l'issue d'entretiens.

Les deux dirigeants sont actuellement aux prises avec un redoublement de la rébellion à l'endroit de la coalition en Irak, cible de violences de plus en plus meurtrières.

«L'ONU aura un rôle central comme maintenant pour développer le programme et l'organisation d'une transition politique vers une démocratie irakienne complète», a de son côté souligné M. Blair.

États-Unis et Grande-Bretagne ont le projet de faire adopter prochainement une nouvelle résolution par le Conseil de sécurité de l'ONU dans laquelle ce rôle sera défini.

MM. Bush et Blair ont salué les idées de l'ONU pour un transfert de souveraineté aux Irakiens.

M. Bush a déclaré «accueillir favorablement» les propositions à ce sujet faites par l'envoyé spécial de l'ONU, Lakhdar Brahimi. «Il a trouvé un moyen d'aller de l'avant pour établir un gouvernement intérimaire qui est largement acceptable pour le peuple irakien», a-t-il relevé.

## «Sécurité politique»

De son côté, M. Blair a déclaré que la résolution qui sera soumise au Conseil de sécurité viserait à «matérialiser les progrès en matière de sécurité politique». «Il en découle que les stratégies politique



Un beau vendredi de printemps dans la roseraie.

JASON REED REUTERS

et militaire s'épauleront l'une l'autre, comme c'est déjà le cas maintenant», a-t-il poursuivi.

«L'objectif de l'action militaire est de créer la sécurité permettant de réaliser les objectifs politiques. Mais il y aura évidemment des résistances [...], comme c'est le cas à Fallouja et à Najaf, avec ceux qui soutiennent [le chef chiite radical] Moqtada Sadr», a-t-il dit.

«Nous y répondrons avec un mélange approprié de fermeté contre le terrorisme et des choix clairs pour l'ensemble du peuple irakien, y compris pour ceux qui seraient tentés de soutenir les hors-la-loi», a ajouté M. Blair.

M. Brahimi a proposé la mise en place d'un gouvernement intérimaire à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2004 jusqu'aux élections de janvier 2005. «Ce sera un gouvernement dirigé par un premier ministre et comprenant des hommes et des femmes connus pour leur honnêteté, leur intégrité et leur compétence», a-t-il dit.

Il a également recommandé la création d'une large conférence nationale chargée d'élire une assemblée consultative qui travaillera au côté du gouvernement durant la période allant jusqu'à l'élection de l'Assemblée nationale en janvier 2005.

## Avertissement

La coalition a exigé des habitants de Fallouja de remettre les combattants étrangers lors de discussions directes hier avec des dirigeants de cette ville sun-

nite assiégée depuis 12 jours.

Par ailleurs, la plus haute autorité religieuse chiite a mis en garde les forces américaines contre une offensive dans les villes saintes de Najaf et Kerbala (centre) tandis que le chef chiite radical Moqtada Sadr a rejeté l'idée d'un compromis avec la coalition.

Les débats entre représentants de la coalition et de Fallouja visent à obtenir une fin aux combats entre les Marines et les combattants sunnites.

«Nous voulons voir les leaders de Fallouja faire l'effort de remettre les combattants étrangers, les terroristes internationaux et ceux qui, parmi les Irakiens, les soutiennent», a déclaré à Bagdad Dan Senor, porte-parole de l'administrateur américain Paul Bremer.

## Al-Zarqaoui

Des responsables de la coalition ont indiqué cette semaine penser qu'Abou Moussab al-Zarqaoui, soupçonné de liens avec le réseau terroriste al-Qaïda, se trouvait dans la ville. Ce Jordanien est considéré par Washington comme le «suspect numéro un» dans les attentats de ces derniers mois en Irak.

«Le but de ces entretiens est de stopper l'effusion de sang et la violence et de parvenir à rétablir l'ordre dans la ville», a déclaré M. Jones, un responsable de l'Autorité provisoire de la coalition (CPA).

Un responsable du Parti islamique irakien (PII), qui a participé aux discussions en tant que médiateur, s'est dit «optimiste» au sujet des chances de parvenir à un cessez-le-feu significatif.

Parallèlement, les négociations pour mettre fin à l'insurrection sanglante de l'Armée du Mahdi, la milice de Moqtada Sadr, semblaient dans l'impasse. Ce dernier a affirmé qu'il «ne servait à rien» de faire des compromis. «Nous ne permettrons pas aux troupes d'occupation d'entrer dans Najaf et dans ses lieux saints car ils leur sont interdits par notre religion», a-t-il ajouté.

Les commandants américains ont juré d'aller «capturer ou tuer» Moqtada Sadr et ont massé des renforts près de Najaf, où il s'est retranché.

## Gaz Métro prend position pour l'UQAM

La vie en bleu, c'est aussi des lacs et des ciels limpides. En participant à la création du Centre ressources pour l'éducation relative à l'environnement, Gaz Métro renforce la contribution exceptionnelle de l'UQAM pour faire avancer les connaissances et la formation en matière d'environnement et de développement durable.

Pour contribuer à l'avancement de la société, visitez : [www.uqam.ca/prenezposition](http://www.uqam.ca/prenezposition)

UQAM  
Prenez position

LINEN CHEST

La beauté intérieure

GRANDE VENTE DE MATELAS POUR UN TEMPS LIMITÉ

JUSQU'À  
50%  
DE RABAIS

EN PLUS, NOUS PAYONS LES TAXES\*  
Base de lit gratuite • Livraison gratuite • Installation gratuite

30 JOURS D'ESSAI

SIMMONS  
BeautyrestSealy  
Posturepedic

\* Linen Chest paiera l'équivalent de la TPS et de la TVQ.

Cette offre se termine le 25 avril 2004. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre.

TOUT POUR LA MAISON À DES PRIX GARANTIS LES PLUS BAS

Centre Rockland (Montréal) • Promenades de La Cathédrale (centre-ville)  
Galerias Laval (Laval) • Place Portobello (Brossard)  
SERVICE À DOMICILE 514.341.7810  
[www.linenchest.com](http://www.linenchest.com)

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## HÔPITAUX

SUITE DE LA PAGE 1

du projet du CHUM excédent de 490 millions ce plafond et ceux du CUSM, de 265 millions.

Budget oblige, les commissaires proposent donc de ramener de 700 à 500-550 le nombre de lits prévu dans le CHUM et de 608 à 500-550 lits le nombre prévu dans le CUSM. Pour MM. Mulroney et Johnson, il s'agit de la seule équation possible pour éviter une explosion des coûts de ces deux superprojets. «On ne peut pas lancer deux projets de 1,1 milliard à Montréal sans contrôler les coûts», a défendu Daniel Johnson, expliquant que sa commission avait choisi de respecter strictement son mandat en recommandant un projet fidèle aux balises budgétaires.

«Si c'était 1,2 milliard, on pourrait avoir 750 ou 800 lits. Mais dans les paramètres prévus, tout ce qu'on voit, c'est la possibilité de 550 lits», a renchérit de son côté Brian Mulroney, ajoutant que les lits manquants pourront plutôt être ajoutés à moindre coût dans les hôpitaux «complémentaires» qui viendront épauler les deux complexes universitaires au centre-ville.

En fait, la commission propose d'ajouter 150 lits à l'hôpital Notre-Dame, qui agirait en tandem avec le CHUM, et de 50 à 60 lits à l'hôpital général de Montréal pour épauler le CUSM. Ce faisant, l'ex-premier ministre du Canada a reconnu qu'il faudrait deux sites pour répondre tant aux besoins des patients qu'aux besoins d'enseignement.

«Les lits seront là, mais sur deux sites», a-t-il concédé, ajoutant que cette solution, bien qu'imparfaite, était préférable à la situation actuelle.

La gifle est encore plus importante pour le CHUM, puisque les commissaires font table rase du projet de construction du 6000 Saint-Denis, dans le quartier Petite-Patrie, que favoriseraient le conseil d'administration du CHUM et l'Université de Montréal. On propose plutôt d'ériger le CHUM à l'emplacement actuel de l'hôpital Saint-Luc, jugé «plus facilement accessible et plus compatible avec la mission suprarégionale d'un centre hospitalier universitaire».

Invité à expliquer cette volte-face, Daniel Johnson a insisté notamment sur la proximité du métro et de l'autoroute Ville-Marie du site Saint-Luc et sur les avantages de développer le CHUM dans le «même axe est-ouest que le projet Glen», mis en avant par l'université McGill.

«Le site du 6000 Saint-Denis exigeait une décontamination et l'achat des terrains. Ce sont donc des dizaines de millions qui devaient être consacrés à ces fins», a-t-il dit.

D'après les chiffres dévoilés par la commission, les coûts de construction d'un CHUM de 700 lits sur le site de l'hôpital Saint-Luc, aussi appelé «1000 Saint-Denis», s'élevaient à 1,5 milliard, contre 1,592 milliard sur le site du «6000 Saint-Denis». Le coût du projet du CUSM, avec 608 lits sur le site de l'ancienne cour de triage Glen dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, frôlerait quant à lui la somme de 1,366 milliard. Tous, donc, dépassent le cap du 1,1 milliard établi par Québec.

Dans tous les cas, ce sont essentiellement les coûts de construction qui ont été sous-évalués, affirme M. Johnson, ajoutant que dans les deux projets les provisions pour des imprévus étaient également insuffisantes.

Le comité a aussi insisté sur l'apport majeur que devrait jouer le secteur privé dans la construction des CHUM et identifie même 13 secteurs où devraient être favorisés des partenariats publics-privés (PPP) pour réduire les coûts de construction et d'entretien des bâtiments. «Ce n'est pas une privatisation de la médecine que de demander au secteur privé de mettre ensemble des briques avec du mortier et de prendre les risques associés à un contrôle des coûts», a affirmé Daniel Johnson. Brian Mulroney a notamment fait référence à la Grande-Bretagne, où la création de PPP dans le secteur de la santé a donné lieu à des réductions de coûts de l'ordre de 39 %.

S'inspirant du rapport Clair, la commission suggère en sus qu'une part des activités cliniques des futurs CHUM soient réalisées «de façon plus économique» dans des cliniques affiliées. Elle propose aussi que l'apport du gouvernement fédéral, qui devrait atteindre 100 millions, soit essentiellement concentré dans les immobilisations.

Très conscients que leurs propositions sont de nature à décevoir les milieux universitaires, les commissaires ont souligné qu'il revenait maintenant à Québec de prendre une décision finale et de voir «si des discussions étaient possibles». Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, qui a salué «l'analyse rigoureuse» produite par les commissaires, a indiqué hier que ce rapport ferait maintenant l'objet d'analyses devant mener à une décision prochaine du gouvernement.

Les réactions n'ont pas tardé à se faire entendre. Le doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, le D<sup>r</sup> Jean Rouleau, s'est montré très inquiet de la réduction du nombre de lits proposée. «L'offre de service doit être maintenue à 700 lits, si on veut continuer à former 40 % de médecins du Québec et 50 % de spécialistes. Ça va être impossible de remplir notre mandat académique sur deux sites. Ça ne tient pas la route», a-t-il dit, ajoutant de sérieuses réserves sur le choix du site de l'hôpital Saint-Luc. «Les possibilités d'expansion n'y sont pas évidentes», croit-il.

Le président du conseil d'administration du CHUM, Patrick Molinari, a répété que le site du «6000 Saint-Denis» demeurerait le premier choix de son institution et que 700 lits étaient nécessaires pour réaliser le plan clinique du CHUM. Toutefois, il s'est dit encouragé par le fait que le feu vert soit donné aux projets de construction et se dit prêt à continuer les négociations pour respecter les contraintes budgétaires. Décontenancée, le D<sup>r</sup> Hélène Letendre, présidente du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CHUM, ne voit rien d'autre dans cette proposition qu'un retour à la case départ. À son avis, le gouvernement doit donner la priorité au CHUM, quitte à sabrer d'autres projets d'immobilisation moins prioritaires. «On n'a absolument rien réglé si on revient à un CHUM sur deux sites. On s'en va vers un compromis bancal, pour des raisons budgétaires, avec lequel nous et nos patients allons devoir vivre pour les 30 prochaines années», a-t-elle déploré hier.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dans la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

Le Prix littéraire des collégiens 2004 a été décerné hier à Ouk Chung pour son recueil de nouvelles *Contes buté*. Au centre de la photo, on reconnaît le directeur du Boreal, Pascal Assathiany, qui a reçu le prix en l'absence de M. Chung. Il est entouré, de gauche à droite, de Pierre-Alexandre Paquet, étudiant au cégep François-Xavier Garneau, de Stanley Péan, le porte-parole du Prix littéraire des collégiens, de Claude Bourgie-Bovet, de la Fondation Marc Bourgie, partenaire principal de ce prix littéraire, et d'Alexe Duchesne, étudiante au cégep Limoilou.

## PRIX

SUITE DE LA PAGE 1

Québec avaient longuement délibéré la veille pour choisir le lauréat du prix, d'une valeur de 5000 \$. Depuis l'annonce des cinq livres candidats en novembre, des groupes d'étudiants se rassemblaient régulièrement dans le cadre de cours ou sur une base volontaire pour échanger sur les cinq ouvrages. Chacun de ces groupes avait nommé un délégué qui devait venir défendre le livre choisi par son collège ou son cégep à la rencontre de Québec.

Apparemment, l'expérience s'est avérée particulièrement enrichissante: «C'était le fun, pour une fois, de se réunir en groupe pour parler de la lecture. C'est un peu tabou, la lecture, quand on est jeune; c'est mal vu d'être intellectuel. Mais quand j'ai participé au concours, je me suis rendu compte que je n'étais pas la seule, et puis j'ai pu échanger avec d'autres là-dessus», expliquait Christine Lampron, du collège Lafèche, lauréate de l'une des bourses d'études décernées aux jeunes dans le cadre de cette activité.

Inspiré du Goncourt des lycéens en France, le Prix littéraire des collégiens est né, cette année, de la fusion de deux concours de plus petite échelle organisés au Collège Montmorency et au Collège de Sherbrooke. Un groupe d'élèves du lycée Zola, à Rennes, en France, s'est également prêt à l'exercice.

Pour le professeur de littérature Bruno Lemieux, qui fait partie des instigateurs du projet, l'enthousiasme manifesté par les jeunes participants devrait nous inciter à revoir certaines de nos perceptions: «On peut s'étonner de la rigueur et de la passion avec laquelle ces jeunes-là participent parce que ça entre en contradiction avec le préjugé non fondé selon lequel les jeunes ne lisent pas, ne sont pas intéressés par la réflexion et sont incapables d'exercer leur esprit critique.»

Dans un message lu par son éditeur, Pascal Assathiany, l'écrivain Ouk Chung, qui se trouvait au Japon, son pays d'origine, au moment de la cérémonie, a dit pour sa part que c'était «un grand privilège, d'avoir été ainsi adopté par des lecteurs de [la jeune] génération».

Deuxième ouvrage de Chung après *L'Ex-*

*perience interdite*, *Contes buté* est un recueil de nouvelles plutôt sombre, où l'on retrouve des personnages aux expériences angoissantes et surréalistes. À propos du choix de ce livre, le porte-parole du prix, l'écrivain et animateur Stanley Péan, se disait à la fois surpris et enthousiaste: «C'est une lecture exigeante, ce sont des nouvelles. Les jeunes n'ont pas fait le choix de la facilité. Ça montre qu'ils ont été de très bons lecteurs. J'aurais bien aimé pouvoir assister à leurs délibérations.»

Le Prix littéraire des collégiens est organisé conjointement par la Fondation Marc Bourgie, *Le Devoir* et des représentants du Cégep de Saint-Jérôme et des collèges Lafèche, Montmorency et de Sherbrooke. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien de la Banque Nationale du Canada, du consulat général de France à Québec, des ministères québécois de l'Éducation et de la Culture, de Scabini Média et du groupe CGI.

En plus du prix remis à Ouk Chung, on a fait tirer, parmi les étudiants participants, des abonnements au quotidien *Le Devoir*, six bourses d'études accordées par la Fondation Marc Bourgie, ainsi qu'un voyage culturel et sportif en France qui a été offert à Maude Lapierre, du Cégep de Sept-Îles.

Outre le Prix des collégiens, quatre autres distinctions littéraires ont été remises dans le cadre du Salon du livre de Québec. Ainsi, le Grand Prix de la science-fiction et du fantastique québécois, accompagné d'une bourse de 2500 \$, a été décerné à l'auteur Alain Bergeron pour *Phaos*. Dans la catégorie des nouvelles, le prix Adrienne-Choquelette a été attribué à Suzanne Myre pour *Nouvelles d'autres mères*. Le jury a également décerné une mention aux *Carnets américains* de Louise Côté. Le Prix littéraire Champlain 2003 du Conseil de la vie française en Amérique, quant à lui, a été remis au livre *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. Rêves et réalités*, d'Yves Roby. Enfin, le Salon du livre, le consulat de France, l'Office franco-québécois pour la jeunesse et la revue *Alibis* ont remis le Prix de la nouvelle policière au jeune Guillaume Martel-Lasalle pour *Trumpet's Blues*, avec une mention spéciale à Marjorie Vallée pour *Mémoire délaissée*.

## FADEL

«Impossible de dire quand il sera de retour»

SUITE DE LA PAGE 1

n'avons pas discuté de ça avec lui, dit Ghayas. Les images de lui montrent qu'il se porte bien, c'est l'important.» En effet, peu après sa libération, la chaîne CBC a diffusé un vidéo où Fadi Fadel semble être en bonne forme. «Je me sens bien... J'ai été nourri et j'ai pu me laver», déclarait-il, remerciant au passage tous ceux qui ont contribué à sa libération.

À Najaf, un responsable du bureau de Moqtada al-Sadr a confirmé à l'Agence-France Presse que Fadi Fadel avait été libéré et remis aux partisans du chef religieux. «Il a été libéré devant le mausolée de Mohammad Sadek al-Sadr [le père de Moqtada, assassiné en 1999] et il est en bonne santé», a affirmé Hossam al-Moussauwi. Selon lui, Fadi Fadel a indiqué «avoir été battu le premier jour de sa captivité mais avoir été mieux traité par la suite». «Nous allons agir pour lui faire regagner son pays», a-t-il ajouté.

Fadi Fadel, 33 ans, un Canadien d'origine syrienne, était détenu en Irak depuis le 7 avril, enlevé dans le village de Koufa, dans le sud du pays, par des milices locales. Il était en poste dans le pays depuis février pour le compte de l'organisation humanitaire américaine International Rescue Committee, avec laquelle il mettait sur pied des centres pour les jeunes. Fadi Fadel a coordonné la mise en place d'une vingtaine de ces lieux, aidant du même coup près de 10 000 jeunes. Il a également contribué à rendre sécuritaires des lieux extérieurs afin que les gamins irakiens puissent s'amuser dehors.

Une erreur sur son identité avait fait craindre le pire à sa famille. À la suite de la diffusion d'un vidéo où il s'était lui-même présenté comme étant Ahmad Yasin Tikati, d'origine israélienne, les stations de télévision arabes ont relayé ce message, ce qui aurait pu compliquer sa libération dans un pays hostile à l'État hébreu. Le gouvernement du Canada, par l'entremise de son ambassade en Jordanie, a fait tout en son

pouvoir pour rectifier le tir, tenant même une conférence de presse à l'intention du public arabe.

La date de son retour n'est pas encore connue. Bill Graham, ministre des Affaires étrangères du Canada, expliquait hier que le gouvernement «avait des plans» mais qu'il était «impossible de dire quand il sera de retour», même si c'est la priorité en ce moment. Puisque le Canada ne fait pas partie de la coalition en Irak, il ne dispose pas d'une logistique efficace pour rapatrier Fadi Fadel rapidement. Évoquant une éventuelle aide américaine, par voie terrestre ou par hélicoptère, le ministre a dit «examiner différents moyens» de le rapatrier.

Bill Graham a affirmé que le gouvernement n'avait eu aucun contact avec les ravisseurs et que l'endroit où il a été détenu n'est pas connu. Il a expliqué que le gouvernement canadien avait dû «recourir à des méthodes non traditionnelles» pour le faire libérer. «Nous avons dû en premier lieu faire comprendre qu'il était canadien et qu'il était un travailleur humanitaire. Nous sommes passés sur les télévisions [du monde arabe], le message est arrivé à ses ravisseurs et il a été relâché», a-t-il dit lors d'un point de presse.

Pour la famille Fadel, la joie était omniprésente hier dans la maison de Laval. Spontanément, des voisins et d'autres membres de la famille sont venus témoigner leur bonheur de voir Fadi enfin libéré. «Le téléphone ne dérangait pas depuis ce matin et il y a plein de monde dans la maison depuis 11h, c'est incroyable», raconte Ghayas. Depuis le début, l'appui du public et du gouvernement nous touche beaucoup.»

Cette libération procure un véritable soulagement aux Fadel après une semaine cauchemardesque qui a chambardé leur vie. «Je suis rassuré», dit Ghayas. C'était une épreuve depuis plus d'une semaine. C'était dur de dormir, on ne mangeait presque plus. On était extrêmement stressés et tendus. On était extrêmement stressés et tendus. À chaque nouvelle sur les otages à la télé, on sursautait en espérant quelque chose de positif sur Fadi.» Leur espoir et leur optimisme auront été récompensés.

## OGM

SUITE DE LA PAGE 1

nouvelle. Dans leurs laboratoires, l'insertion d'un gène étranger à une plante dans cette même plante venait en effet d'ouvrir la porte sur des univers insoupçonnés. Avec, à la clef, des tomates croisées avec le bagage génétique d'un poisson pour mieux résister au froid, des maïs au scorpion prêts à faire face aux insectes ravageurs, des pommes de terre à la méduse pour devenir lumineuses lorsque l'eau se fait rare...

Une révolution était en marche. Et tout le monde allait pouvoir en profiter, disait-on: les agriculteurs qui, dorénavant, auraient des champs plus productifs, des semences plus résistantes à l'environnement et l'espoir de gagner plus d'argent en travaillant moins; les consommateurs, dont les paniers d'épicerie regorgeraient de produits issus de cette nouvelle technologie, toujours plus parfaits et surtout moins chers; et, enfin, le reste du monde, surtout celui qui meurt de faim, puisque les OGM devaient contribuer à résoudre le problème de pénurie alimentaire aux quatre coins de la planète. «Mais tout ça, c'était des discours de vendeurs», dit Denis Couture, président de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ).

L'homme qui plante des céréales sur ses terres en Mauricie n'en est pas amer pour autant. «En dix ans, nous n'avons rien vu de tout ça, poursuit-il. Mais l'introduction des OGM dans les champs n'aura pas été mauvaise pour autant, bien au contraire.» En témoigne selon lui l'adhésion rapide des agriculteurs à ces semences capables, par manipulations génétiques, de résister aux pesticides ou encore de produire leur propre pesticide afin de se protéger des parasites naturels. Conséquences: dans le premier cas, l'arsenal chimique vendu avec ces semences vient à bout des mauvaises herbes sans endommager, comme par le passé, les plantes qu'on souhaite récolter. Dans l'autre cas, l'usage de pesticides devient alors superflu.

Les chiffres semblent même donner raison à M. Couture. Depuis dix ans, au Canada en général et au Québec en particulier, les plantations génétiquement modifiées n'ont pas cessé d'augmenter leur présence dans les campagnes, année après année.

À l'échelle du pays, ces cultures transgéniques ont même connu une importante croissance de 23 % entre 2002 et 2003. Et la tendance se confirme aussi au Québec où, désormais, 32 % de la production de maïs destiné à l'alimentation animale, 30 % du soja et près de 65 % du canola sont issus des biotechnologies. Ces trois espèces représentent d'ailleurs aujourd'hui les seules et uniques applications commerciales d'OGM dans la province et ailleurs au pays.

Pas de pommes, donc, pas de fraises, plus de tomates, pas de brocolis, plus de pommes de terre (les grandes acheteuses de tubercules, afin de ne pas déplaire aux consommateurs, n'ayant pas voulu y succomber), pas de laitues génétiquement modifiées. En une décennie, les OGM n'ont finalement frappé que dans un champ restreint de l'agriculture. Malgré les grandes promesses des Monsanto, Novartis et autres BASF de ce monde. De là à parler de fiasco, il n'y a qu'un pas... que François Belzile, ancien conseiller du gouvernement provincial en matière d'OGM, n'est toutefois pas prêt à franchir.

«C'est tout de même un succès, dit-il. L'engouement des cultivateurs pour ce type de semence est bien la preuve que cette innovation répond à des besoins.» Vrai, confirme Gale West, professeur au département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation à l'Université Laval. «Les OGM sont venus améliorer les conditions de vie des agriculteurs, dit-elle. Désormais, ils ne sont plus obligés d'utiliser autant de pesticides pour venir à bout des mauvaises herbes. Une seule application dans l'année suffit, alors qu'avant, il leur fallait revenir plusieurs fois dans le champ pour prendre soin de leurs récoltes. Conséquence: avec moins de produits chimiques, ils sont plus heureux pour leur santé, celle de leur famille et celle de l'environnement.»

Denis Couture acquiesce. «C'est le côté pratique des OGM qui a fait leur popularité dans les régions du Québec qui peuvent utiliser ces semences (les OGM n'étant pas encore tous conçus pour fonctionner dans l'ensemble des climats qui composent la province, plusieurs régions en étant encore totalement exemptes), dit-il. «C'est un outil à notre disposition pour remplir notre engagement d'il y a quelques années de limiter les épandages d'herbicides et d'insecticides. En bout de course, les rendements ne sont pas supérieurs, les profits ne sont pas plus élevés, mais ça demande moins d'effort, alors...»

À quoi bon?, se demandent en chœur les opposants à la biotech-

nologie qui, dix ans après les débuts commerciaux des OGM, sont loin de partager les joies de ceux qui les mettent en terre. «C'est un désastre total», lance Nadège Adam, du Conseil des Canadiens, un groupe de pression fédéral qui se porte à la défense des consommateurs. «En une décennie, cette technologie a investi le secteur agricole et on se retrouve aujourd'hui avec beaucoup de questions mais aussi des marchés internationaux qui se ferment les uns après les autres à nos produits.»

Ce discours n'est pas nouveau. Mais pendant que les fruits de la transgénèse poussent tranquillement dans les champs de la Mauricie, de l'Estrie, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie (les seules régions du Québec qui en contiennent), les OGM continuent de faire l'unanimité... contre eux. «C'est d'ailleurs ce qui marque ce dixième anniversaire, dit Eric Darier, de l'organisme Greenpeace. Il y a eu un tournant au début des années 2000. Après une période d'indifférence et les premiers cris d'alarme des mouvements environnementaux, les doutes ont commencé à être émis par les comités scientifiques comme la Société royale du Canada ou encore des agences gouvernementales [Institut de santé publique du Québec, Commission de l'éthique de la science et de la technologie...]. Même les agriculteurs s'y mettent aujourd'hui...», unissant en effet leurs voix à celle de Greenpeace, dans l'ouest du pays, pour s'opposer à l'arrivée, orchestrée par Monsanto, d'une souche de blé génétiquement modifiée.

En mars dernier, une campagne publicitaire visant à contrer l'invasion d'aillères été lancée à Regina par les adeptes de la «paix verte» et le National Farmers Union (NFU) de la Saskatchewan, qui voient dans le blé génétiquement modifié une menace «plus grande que la grêle et la sécheresse» réunis. Rien de moins. Leurs craintes? La baisse de leurs profits, bien sûr, induite par les freins à l'exportation d'un blé manipulé que plusieurs pays ne souhaitent pas voir débarquer sur leur territoire. Sans compter que les consommateurs d'ici pourraient y résister eux aussi. Et davantage encore que pour le soja ou le canola puisque le blé est une composante majeure de l'alimentation des Canadiens!

Le temps, de toute évidence, se couvre dans les campagnes. Et les récentes études révélant au Québec une forte contamination des sédiments du fleuve Saint-Laurent par une toxine du maïs transgénique Bt résistant à la pyrale (un parasite ailé) ou encore les travaux de l'Américain Charles Benbrook sur l'étrange surutilisation de pesticides côté transgénique par rapport à leurs homologues conventionnels ne sont pas pour aider à voir poindre une éclaircie.

Les fabricants d'OGM en sont d'ailleurs conscients, eux qui se retrouvent désormais avec plusieurs espèces génétiquement modifiées dont la commercialisation a été autorisée au Canada mais qui, faute de débouchés et surtout par crainte de réactions négatives, dorment toujours dans les laboratoires. Au grand dam des amateurs de la paye de la lignée 55-1, résistante au virus PRSV, de la betterave sucrière résistante au pesticide d'Adventis ou de la courge capable à elle seule de vaincre les virus CZW3 et ZW30!

Mais il y a encore de l'espoir, croit François Belzile. «Les craintes exprimées aujourd'hui n'ont rien de rationnel, dit-il. Les OGM, c'est un symbole de l'emprise des grandes sociétés sur le vivant, c'est un paratonnerre qui canalise l'énergie contre ces entreprises souvent avec des intérêts commerciaux indéfendables. En effet, scientifiquement, cela n'a aucun sens. Je suis même persuadé que dans 50 ans, nous allons nous retourner et voir les débats d'aujourd'hui comme ceux qui entouraient à une autre époque la pasteurisation du lait ou encore les fours à micro-ondes.»

D'ici là, si le vent de l'opinion publique pouvait souffler dans une autre direction, croit-il, l'univers de transgénèse pourrait alors prendre son envol avec l'apparition de nouvelles plantes génétiquement modifiées, capables de pousser dans l'eau salée ou, pour quoi pas, dans la neige. «Il y a cinq ans, c'était de l'utopie, dit M. Belzile. Maintenant, on peut commencer à envisager de telles choses. Mais pour cela, il va falloir que les marchés envoient des signes d'ouverture.»

Des signes que Nadège Adam n'espère pas voir, elle qui rêve plutôt, pour les dix années à venir, d'un moratoire total sur ces drôles de plantes qui déchaînent les passions. «Après une décennie, c'est un bon moment pour tout arrêter, dit-elle. Prendre le temps de regarder, la tête froide, ce que nous venons de faire pour s'assurer de ne pas choisir un chemin qu'on pourrait collectivement regretter.»